



**TOUS ENSEMBLE MAINTENANT :  
UNE COALITION MULTICULTURELLE POUR LE BIEN-ÊTRE  
ET L'ÉQUITÉ EN SANTÉ**

**RAPPORT FINAL**

**UN PROJET FINANCÉ PAR  
SANTÉ CANADA**

**PAR L'INTERMÉDIAIRE DE PARTICIPATION DU SECTEUR À  
L'ÉLABORATION DES POLITIQUES MINISTÉRIELLES, UNE  
COMPOSANTE FÉDÉRALE DE L'INITIATIVE SUR LE  
SECTEUR BÉNÉVOLE ET COMMUNAUTAIRE**

**PRÉPARÉ PAR**

**LA MULTICULTURAL HEALTH BROKERS CO-OP  
AVRIL 2004**

## Table des matières

1.0 Renseignements généraux	2
1.1 Nom du projet	
1.2 Parrain	
1.3 Rapport approuvé	
1.4 Description des organisations parraineuses ou partenaires	
2.0 Description du projet	3
2.1 But du projet	
2.2 Résumé du projet	
2.3 Activités du projet	
2.4 Collaboration	
2.5 Renforcement de la capacité	
2.6 Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles	
3.0 Leçon apprise	13
3.1 Facteurs de réussite	
Appendices	34
Appendice A – Résumé global des questions	34
Appendice B – Note d'information sur les politiques	55
B.1 Anglais	
B.2 Serbo-croate	
B.3 Parsi/persan	
Appendice C – Programme de forums de la santé multiculturelle	78

## **1.0 Renseignements généraux**

### **1.1 Nom du projet**

Une Coalition multiculturelle pour le bien-être et l'équité en santé

### **1.2 Parrain**

La Multicultural Health Brokers Co-operative

### **1.3 Rapport approuvé par : Yvonne Chiu, C- Directrice exécutive**

### **1.4 Description de l'organisation parraineuse ou partenaire**

La Multicultural Health Brokers Co-operative

Yvonne Chiu (co-directrice exécutive)

Lucenia Ortiz (coordonnatrice du projet)

Maria Mayan (rechercheuse et coordonnatrice du projet)

10867 97 Street

Edmonton, Alberta

(780) 423 1973

Contribution : Groupe central de la planification; a la responsabilité de la gestion des fonds, de la fourniture d'un lieu de rencontre et de matériel de bureau (photocopieuse, télécopieur, ordinateur, imprimante).

L'Ethnocultural Council of Calgary

Cesar Cala (membre, Conseil d'administration)

Consultant pour l'établissement de la coalition

87 Dalcastle Way, NW

Calgary, AB T3A 2N4

Contribution : À titre d'activiste ayant à son actif 30 années d'expérience, Cesar Calla a fourni une orientation et une stratégie très utiles en ce qui a trait à l'engagement des communautés, des animateurs communautaires, des principaux membres du groupe principal et à la collaboration avec le gouvernement. On a eu recours à lui à cause de ses connaissances spécialisées, et c'est ainsi qu'une relation s'est établie avec l'Ethnocultural Council of Calgary.

Patrimoine Canada

Njeri Waiyaki

Agent de programme, Multiculturalisme

#1630 9700 Jasper Avenue

Edmonton, Alberta T5J 4C3

Contribution : A fourni des fonds relativement à une étude du projet, notamment en payant le salaire d'un adjoint aux recherches. Tout en participant à des réunions à titre d'observateur a aidé les groupes de travail et a joué le rôle de secrétaire à ces réunions.

Principaux consultants des communautés

Ruth Wolfe, consultante indépendante; Anne Goldblatt, consultante indépendante ; Peter Faid, consultant indépendant  
Contribution : Ont mis à disposition leurs connaissances spécialisées en animation, en planification et en apprentissage permanent pendant toute la durée du projet ainsi qu'au sujet de la faisabilité de réagir face aux questions soulevées lors d'ateliers communautaires.

## **2.0 Description du projet**

### **2.1 But du projet**

Renforcer la « capacité de participation à l'élaboration politiques » des communautés minoritaires ethniques en créant une coalition multiculturelle en matière de santé, constituée, entre autres (gouvernement et organisations communautaires), des leaders de ces communautés qui jouent un rôle actif dans la question d'équité en santé.

### **2.2 Résumé du projet**

2.3 La notion de la diversité de la société canadienne intègre non seulement les différences en matière d'ethnicité et d'héritage culturel, elle s'exprime également dans la pluralité et la complexité des besoins et des aspirations. La santé et le bien-être sont les plus importantes de ces aspirations. Les établissements du secteur public sont mis en demeure de répondre à ces besoins différents, ce qui comprend l'offre de possibilités et de ressources aux immigrants et aux réfugiés, afin que leur établissement et leur intégration dans un nouvel environnement se fassent de façon harmonieuse et productive.

Il existe des preuves d'inégalités constantes dans la société canadienne. Les minorités visibles ont un statut inférieur dans cette société comme cela se constate a) dans l'écart de deux chiffres entre leurs revenus et ceux des Canadiens, b) la segmentation du marché du travail (qui confine le plus souvent ces minorités au secteur des travaux manuels ou à ceux qui n'exigent d'elles qu'une semi-qualification, bien qu'elles soient plus qualifiées de par leurs hauts niveaux d'études que les Canadiens de naissance etc.), la discrimination en matière de logement, etc.<sup>1</sup> Les inégalités peuvent être également prises dans le sens d'une exclusion sociale, c'est-à-dire les obstacles sociaux, économiques, culturels et politiques qui nuisent à la capacité des minorités visibles à intervenir utilement sur le marché du travail, dans le processus politique et dans les activités civiques de la société.<sup>2</sup>

*Ce projet a pour but* d'obtenir la participation des minorités ethniques en ce qui a trait à l'élaboration des politiques, comme moyen de corriger les inégalités en matière de santé et comme un point de départ qui les mènera progressivement vers une participation effective au processus politique.

*Les objectifs sont les suivants :*

---

1. habiliter les minorités ethniques à obtenir des connaissances collectives sur les questions de santé et à reconnaître les incidences des politiques sur ces questions
2. créer des occasions pour les partenaires institutionnels/sectoriels de renforcer leur capacité de participation effective
3. initier les minorités ethniques au langage et au processus d'élaboration des politiques
4. favoriser l'acquisition de compétences organisationnelles par les minorités ethniques afin qu'elles puissent défendre leurs propres intérêts et devenir des agents d'élaboration de politique
5. établir une alliance avec des partenaires dans les organisations et les communautés, pour tous les secteurs de la santé, qui soient actifs dans le milieu des minorités ethniques et dans le domaine de l'équité en santé
6. partager les expériences et les apprentissages collectifs.

*Les résultats obtenus à la fin du projet étaient :*

une meilleure connaissance et une meilleure compréhension (de la part de tous les groupes de participants) des importants facteurs systémiques qui influent sur la position inégale qu'occupent les minorités ethniques dans la société et leurs répercussions sur leur santé, leur capacité de participer en tant que citoyens et de proposer des solutions en vue de changements aux politiques

une voix qui se fait mieux entendre parmi les communautés ethniques dans l'expression des besoins, des questions et des aspirations, et la capacité d'organiser et de mobiliser leurs membres pour les faire intervenir dans l'élaboration des politiques publiques. Finalement, ces communautés retrouveront le sentiment de la maîtrise de soi et de leur habileté collective à apporter des changements comme un groupe organisé

une plus grande confiance parmi les institutions dans leur capacité à promouvoir avec les minorités ethniques les occasions de participer activement à l'élaboration des politiques. Par conséquent, ces institutions seront de plus en plus versées dans les questions d'équité en santé qui touchent ces minorités et s'attendront de plus en plus à ce qu'une voix multiculturelle se fasse chaque fois entendre à l'occasion de l'élaboration des politiques.

*Le projet avait un caractère local (Edmonton), mais par le biais de ses activités, des relations ont pu s'établir avec Calgary, ce qui lui a donné une touche provinciale.*

#### **2.4 Activités du projet**

<b>Objectifs</b>	<b>Principales activités du projet</b>
2,5,6	<u>Formation d'un comité directeur</u> – Les coordonnateurs du projet ont mobilisé les intervenants clés des administrations municipales et régionales, des gouvernements provincial et fédéral ainsi que d'une organisation oeuvrant pour les immigrants. Ces derniers ont déterminé l'orientation du projet et ont joué le rôle d'expert en informant l'équipe de coordination des événements à venir et d'occasions pertinentes par rapport au projet. Les coordonnateurs ont à leur tour partagé constamment avec eux des informations sur le programme d'apprentissage et les ont appelés à participer aux activités de planification à établir des relations et à

	collaborer avec eux de manière effective.
1,5	<u>Exécution des travaux préparatoires dans les communautés</u> – Les coordonnateurs du projet ont établi et renoué d’importants contacts au sein des minorités ethniques et ont mobilisé leur intérêt pour le projet en mentionnant celui-ci à diverses réunions et en organisant une séance d’information à ce sujet.
1,3,4	<u>Sélection et formation des animateurs communautaires</u> – Les coordonnateurs du projet ont sélectionné les animateurs communautaires qui avaient le sens de responsabilité et les compétences nécessaires pour travailler avec les communautés et ont recueilli leur soutien et leur engagement relativement au projet. Les coordonnateurs (et les conférenciers invités) ont fourni une formation sur les politiques et ont donné des ateliers à l’intention des animateurs communautaires afin d’accroître leur connaissance et leur compréhension de la politique en ce qui a trait aux inégalités en matière de santé.
1,3,4	<u>Formation des animateurs communautaires et mobilisation des communautés</u> – Les animateurs communautaires ont organisé pas moins de trois ateliers dans chacune de leurs communautés pour leur expliquer la politique et la manière de déterminer les problèmes d’équité en santé, les ont mobilisées et ont recueilli leur soutien à la Coalition multiculturelle pour l’équité et le bien-être en santé.
4	<u>Sélection des membres du groupe central</u> – Lors du dernier atelier, chaque communauté a entrepris un processus (normalement par la nomination et le vote) de sélection du membre de la communauté qui fera partie du groupe central et entreprendra de planifier le forum et de travailler à l’établissement de la coalition.
1,4,6	<u>Organisation de célébrations communautaires</u> – À la suite d’un grand nombre d’activités menées dans les communautés ethniques par le biais d’ateliers, des célébrations ont été organisées le 17 mai 2003, auxquelles ont participé une centaine de membres des communautés afin 1) de remercier celles-ci de leur participation jusque-là, 2) de maintenir l’intérêt et l’élan relativement à ce projet, 3) de permettre au groupe central de présenter le processus de planification de l’établissement de la coalition et 4) d’encourager une participation plus active au projet.
4	<u>Planification du forum</u> – Les membres du groupe central se sont réunis pour planifier le forum.
1-6	<u>Tenue du Forum de la santé multiculturelle</u> – le 13 septembre 2003, le groupe a accueilli un forum multiculturel afin de lancer la coalition. Plus de 230 personnes représentant les communautés ethniques, le gouvernement et les organisations d’aide aux immigrants y ont participé. Étaient aussi présents un conseiller municipal, trois députés et la ministre de la Santé du moment, Anne McLellan. Les participants ont écouté le discours-programme, assisté à une représentation théâtrale donnée par des jeunes et ont pris une part active à des ateliers sur 1) l’accès aux soins de santé, 2) l’accès à l’éducation 3) l’accès à l’emploi et 4) l’exclusion sociale et l’isolement. Les résultats de ces ateliers ont été une liste de

	recommandations de principes qui avaient constitué le programme initial de la coalition.
4	<u>Activités du programme</u> – À la suite du forum, le groupe central a élaboré un plan en vue d'exécuter le programme arrêté lors de cette activité.
1-6	<u>Établissement d'une organisation officielle</u> – Le groupe central s'est donné une vision, une mission et des règlements, et il va soumettre les documents nécessaires afin de devenir une organisation indépendante à but non lucratif, la Coalition multiculturelle pour l'équité et le bien-être en santé, qui continuera de travailler à la réalisation des objectifs du projet, et renforcera la capacité des minorités ethniques et du gouvernement de collaborer à l'élaboration des politiques.

## Résultats du projet

### 2.5 Collaboration

Activité/résultat	Indicateur	Mécanisme
<b>Création de partenariats avec les représentants du gouvernement</b>	Un partenariat a été créé/renouvelé avec les huit représentants du gouvernement qui faisaient partie de notre comité directeur.	Dossiers du projet
<p><b>Commentaires</b></p> <p>Les représentants faisant partie de notre comité directeur étaient venus des secteurs/ministères suivants :</p> <p><i>Gouvernement fédéral</i> Santé Canada, Bureau régional Patrimoine canadien Citoyenneté et Immigration Canada</p> <p><i>Gouvernement provincial</i> Services d'aide à l'enfance, Région 6</p> <p><i>Administration régionale</i> <u>Capital Health Authority</u></p> <p><i>Administration municipale</i> Services communautaires de la ville d'Edmonton</p> <p><i>Communauté</i> <b>Centre de mennonite pour les nouveaux arrivants</b></p> <p><i>Administration scolaire</i> Conseil des écoles publiques d'Edmonton</p> <p>Les membres du groupe central et ceux des communautés ethnoculturelles ont assisté aux réunions de manière peu systématique. Une discussion a eu lieu à la dernière de ces réunions au cours de laquelle tous les membres se sont dits d'accord pour rester actifs au sein de la coalition et agir en tant que partenaires et personnes ressources, à mesure que celle-ci se développe pour atteindre sa forme définitive. Une conclusion d'une recherche a été que l'une des raisons pour lesquelles les membres du Comité directeur se sont félicités de leur présence à ce comité est qu'ils sont heureux de créer de nouvelles relations et de travailler avec des collègues d'autres ministères/secteurs.</p>		

<b>Création d'un réseau d'animateurs communautaires</b>	14 animateurs communautaires jouant le rôle d'« infrastructure vivante » pour soutenir ou aider le gouvernement dans les travaux communautaires.	Dossiers du projet
<p><b>Commentaires</b> Grâce à la formation donnée aux animateurs communautaires des minorités ethniques (par exemple, en animation de séances et en mobilisation des compétences), ceux-ci ont acquis des capacités qu'ils mettent au service du gouvernement et d'autres secteurs qui ont besoin des observations des communautés. Par exemple, ils sont déjà sous contrat afin de planifier et de diriger des groupes de discussion communautaires relativement à la planification d'un marché international à Edmonton. Plus de 100 personnes ont fait partie de ces groupes de discussion.</p>		
<b>Établissement d'une relation avec les communautés de Calgary</b>	Quinze rencontres avec Cesar Cala (Ethnocultural Council of Calgary) et participation au forum de Calgary	Dossiers du projet
<p><b>Commentaires</b> Un nouveau réseau a été créé avec Calgary, par l'intermédiaire de son conseil ethnoculturel et grâce à son rôle actif au sein de nombreuses organisations/communautés ethnoculturelles de Calgary. En mars 2004, trois représentants de notre groupe central ont été invités à participer au Forum communautaire organisé par le Calgary Ethnocultural Council qui s'était tenu à Banf, en Alberta, afin de collaborer à la planification des futurs travaux. Un forum de solidarité dirigé par l'Ethnocultural Council (Calgary) et la Coalition (Edmonton) est en voie de planification pour l'année prochaine. Il s'agit d'une toute première initiative qui bénéficie de l'appui de personnes résolues et organisées.</p>		
<b>Établissement d'une relation avec la Ville d'Edmonton</b>	Outre les réunions du Comité directeur, l'équipe de la diversité de la Ville d'Edmonton a commencé à rencontrer un membre à la fois les coordonnateurs du projet, afin d'examiner la façon dont celle-ci pourrait améliorer les services fournis aux minorités ethniques. Plusieurs (7) de ces réunions ont déjà eu lieu.	Procès verbaux des réunions  Invitation à des événements
<p><b>Commentaires</b> La relation avec le représentant de la Ville d'Edmonton au Comité directeur était établie bien avant le projet. Cependant, Anne McLellan a su tisser un lien entre le projet et l'équipe de la Ville attachée à la question de la diversité. Veuillez lire les détails ci-dessous (Participation à l'élaboration des politiques) concernant ces initiatives.</p>		
<b>Inclusion du nouveau partenaire : <i>Strengths in Communities Network</i></b>	Des réunions (5) ont eu lieu entre la Coalition et le <i>Strengths in Communities Network</i>	Procès-verbaux des réunions
<p><b>Commentaires</b> Le Strengths in Communities Network, constitué d'un groupe d'institutions fédérales, provinciales et locales collabore avec la coalition à l'organisation d'un salon de l'emploi</p>		

<p>pour les immigrants, les réfugiés et les minorités ethniques, qui doit avoir lieu le 26 juin 2004. Précisément, c'est la coalition, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le Norquest College et l'Edmonton Community Adult Literacy Association qui organisent l'activité, avec le soutien d'Alberta Learning, Ressources humaines et développement Canada, l'Alberta Human Resources and Employment ainsi que de nombreuses organisations à but non lucratif au service des immigrants. On prévoit que ce sera un très grand événement qui présentera plus de 100 stands annonçant des possibilités en éducation et en emploi. Aucune relation n'existait avec cette organisation avant ce projet.</p>		
<p><b>Organisation de célébrations communautaires et d'un Forum de la santé multiculturelle</b></p>	<p>1 Des célébrations communautaires avec 100 participants issus des 12 communautés culturelles, un forum multiculturel auquel ont pris part 230 représentants des minorités ethniques (jeunes et adultes), le gouvernement, des organisations d'aide aux immigrants ainsi que des politiciens.</p>	<p>Programme et formulaire d'inscription</p> <p>Programme (Appendice C) et formulaire d'inscription</p>
<p><u>Commentaires</u></p> <p>Les participants ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits du forum et ont apprécié l'occasion d'ouvrir un dialogue avec des membres des divers groupes ethniques, le gouvernement et des organismes de services et ont souhaité pouvoir poursuivre ces réunions et participer activement aux affaires de la coalition; ils ont en outre ressenti une lueur d'espoir qu'il puisse un jour participer aux processus d'élaboration des politiques. Veuillez lire l'évaluation concernant les résultats des célébrations et du forum communautaires.</p>		
<p><b>Rédaction du rapport sur le Forum de la santé multiculturelle</b></p>	<p>Rédaction et envoi du rapport aux 230 participants par voie postale ou courriel</p>	<p>Rapport sur le Forum de la santé multiculturelle</p>
<p><u>Commentaires</u></p> <p>Des copies du rapport sont encore demandées par les organismes et les organisations communautaires.</p>		
<p><b>Rédaction de la documentation sur les politiques</b></p>	<p>Rédaction de quatre notes d'information sur les politiques pour expliquer le contexte des discussions de ce forum. On a imprimé et distribué 230 copies lors du forum. Des organismes communautaires, des universitaires, des bureaucrates et des politiciens en ont demandé 220.</p>	<p>Notes d'information sur les politiques (Appendice B)</p>
<p><b>Commentaires</b></p> <p>La rédaction des notes d'information sur les politiques a été une entreprise considérable. Il a fallu examiner des publications savantes et populaires et mener des entrevues avec les</p>		

<p>informateurs clés des secteurs concernés. Ces notes ont été préparées sur les sujets de l'accès aux soins de santé, de l'accès à l'éducation, de l'accès à l'emploi ainsi que sur l'inclusion sociale et l'isolement. Sur la proposition du groupe central, elles ont été ensuite traduites en trois langues : le croate, le persan et le kurde. Elles sont encore utilisées par les membres des communautés pour se renseigner rapidement sur le contexte et connaître les faits concernant ces secteurs.</p>		
<p><b>Création d'un partenariat avec les universitaires</b></p>	<p>Des relations ont été établies avec les professeurs de la University of Alberta intéressés à faire de la recherche appliquée, en collaboration avec la coopérative MCHB sur des questions intéressant les deux parties; deux demandes de subvention de recherche ont été présentées.</p>	<p>Subvention de recherche</p>
<p><b>Commentaires</b>  Les intervenants, tous détenteurs de PhD : Tracy Derwig (Prairie Centre), Denise Spitzer (Anthropologie), Darcy Flemming (Community University Partnership) et Linda Ogilvie (sciences infirmières); les demandes de subvention ont été présentées pour les activités suivantes : programmes de sensibilisation au diabète adaptés à la culture et examen des pratiques d'évaluation appropriées sur le plan culturel en place pour les programmes de développement de la petite enfance.</p>		

## 2.5 Renforcement de la capacité

Activité/Résultat	Indicateur	Mécanisme
<p><b>Formation des animateurs communautaires</b></p>	<p>Quatre ateliers de formation ont été donnés à environ 14 animateurs communautaires.</p>	<p>Ordre du jour des réunions</p>
<p><u>Commentaires</u>  Selon une évaluation des besoins en formation effectuée avec le concours des animateurs communautaires, quatre (4) ateliers ont été donnés sur les sujets, qui ont renforcé la capacité dans les domaines suivants : la façon dont les institutions élaborent les politiques, le déroulement du processus selon un initié, le mode d'établissement des politiques et l'organisation d'ateliers communautaires.</p>		
<p><b>Préparation d'une de données pour les animateurs communautaires</b></p>	<p>Une (1) trousse de données</p>	<p>Trousse de données (jointe au rapport d'évaluation)</p>
<p><u>Commentaires</u>  La trousse de données de 24 pages est une documentation contenant l'information et les outils nécessaires à la planification, à l'organisation et à l'animation d'ateliers communautaires. Elle comprend : un document indiquant pourquoi les communautés doivent participer à l'élaboration des politiques, un autre sur la façon dont les politiques</p>		

sont établies, un outil permettant de repérer les aspects/problèmes en jeu, des conseils pratiques relatifs à l'organisation d'ateliers communautaires, etc.		
<b>Formation des membres des communautés</b>	109 membres des communautés ont participé à au moins trois atelier dirigés par leur animateur communautaire.	Calendriers des ateliers communautaires et rapports
<u>Commentaires</u> Les membres des communautés ont indiqué qu'ils ont beaucoup appris dans le domaine des politiques et dans le repérage des questions de santé et ont fait connaître leur désir de jouer un rôle dans les activités de la coalition. Ils continuent de s'investir lourdement dans ces activités depuis les premiers ateliers.		
<b>Célébration de l'apprentissage</b>	Une réunion a eu lieu et à laquelle 14 animateurs communautaires ont participé.	Ordre du jour
<u>Commentaires</u> Les animateurs communautaires qui ont commencé à présenter leurs ateliers ou les ont terminés (Philippins et hispanophones) ont indiqué ce qui a bien ou n'a pas bien marché et fourni des conseils pour la conduite de leurs ateliers afin d'en améliorer la qualité et par-dessus tout améliorer la capacité en matière d'animation.		
<b>Formation des membres du groupe central</b>	Les membres du groupe central (25) ont assisté à 12 réunions et ont renforcé leur capacité dans les domaines décrits ci-dessous.	Ordres du jour
<u>Commentaires</u> Les membres du groupe central ont indiqué que leur participation aux réunions leur a été utile, qu'ils se sont développés sur le plan personnel et professionnel; dans l'ensemble les valeurs du groupe ont été établies et des liens de solidarité se sont créés. (Consultez le rapport d'évaluation). Les réunions ont porté sur l'acquisition de connaissances et de compétences : constitution d'équipe et définition des valeurs, autogestion de la santé, communication, planification, évaluation des besoins, analyse de l'environnement et création de coalitions, d'ONG, etc. Les conférenciers invités à intervenir sur les sujets suivants étaient : 1) la Coalition for Equal Access to Education : Promotion des politiques selon le point de vue des communautés 2) l'Edmonton Social Planning Council : Les relations avec les médias et la rédaction d'un communiqué de presse 3) Abells Communication (représenté par un ancien député) : Promotion des politiques selon le point de vue des décideurs.		
<b>Développement des ressources</b>	Élaboration d'un condensé de documents sur toutes les questions (Appendice A)	Document
<u>Commentaires</u> Le condensé des documents de travail sur les questions inclut toutes celles indiquées par les communautés dans leurs rapports. Il a servi d'outil aux discussions du forum.		
<b>Organisation et accueil des célébrations</b>	Il y a eu 27 rencontres de planification et d'organisation du	Dossiers du projet Évaluation

<b>communautaires ainsi que du Forum de la santé multiculturelle</b>	forum.	
<u>Commentaires</u> La planification de ces événements par le groupe a été exhaustive. Après chaque événement, celui-ci a réfléchi sur les nouvelles compétences acquises. Pour chaque événement il s'est divisé en sous-comités qui se sont rencontrés de nombreuses fois pour planifier la partie de l'événement qui les concernait. D'importantes connaissances ont été acquises en planification et en organisation d'un événement intersectoriel et dans la manière d'inviter des politiciens et des parties intéressées pour leur présenter les questions de politique.		
<b>Présentation d'une pièce théâtrale par des jeunes</b>	Présentation par huit jeune (et des membres du groupe central) d'une pièce théâtrale dans le cadre du forum	Bande vidéo
<u>Commentaires</u> Une jeune de 17 ans membre d'une minorité ethnique a écrit la pièce et a invité sept autres à se joindre à elle dans la présentation de celle-ci à l'occasion du forum. L'honorable Anne McLellan et d'autres politiciens ont assisté à la pièce, qui a reçu les éloges de tous ceux qui étaient présents. (Consultez le rapport d'évaluation). La pièce décrivait essentiellement la vie de trois jeunes immigrants et les ajustements qu'ils ont essayé de faire, ainsi que leur famille, pour vivre leur vie au Canada, et liait leurs expériences quotidiennes aux questions de politique que le forum avait ciblées pour les discussions (éducation, emploi, santé, exclusion sociale et isolement). Ces jeunes, avec le concours de la coalition, avaient pensé rédiger le script pour jouer la pièce à des festivals des arts locaux. Une aide financière est recherchée en vue de soutenir cette activité. Des compétences ont été acquises concernant les pièces théâtrales qui abordent les questions quotidiennes dans leurs rapports avec les politiques, la mobilisation et la performance.		
<b>Formation d'une stagiaire de Prairie Centre</b>	Une étudiante stagiaire du Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration a donné quatre heures de son temps par semaine, de novembre 2003 à avril 2004.	Dossiers du projet
<u>Commentaires</u> Le stage de l'étudiante a porté sur le renforcement des compétences dans les domaines suivants : recherche sur les politiques, création d'une coalition et collaboration transculturelle. Elle continuera de travailler avec la coalition bien après son stage comme bénévole communautaire pour aider celle-ci dans la préparation de la documentation concernant ses activités.		

## 2.6 Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles

Activité/résultat	Indicateur	Mécanisme
Présentation de	Présentation d'une proposition	Proposition de

<b>proposition</b>		subvention
<u>Commentaires</u> Une proposition a été présentée à Patrimoine canadien en vue de faire de la recherche concernant le processus de la coalition. Une subvention (50 000 \$) a été accordée, et un rigoureux processus de recherche a été établi pour le projet de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC). La recherche a permis de mieux comprendre la façon dont le gouvernement et les minorités ethniques peuvent collaborer pour renforcer la capacité de ces minorités de participer à l'élaboration des politiques, et son rapport est en cours de distribution par toutes sortes de moyens.		
<b>Présentation de proposition</b>	Présentation d'une proposition	Proposition de subvention
<u>Commentaires</u> Une proposition a été présentée à l'organisation Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades (PROMPT) en vue d'élaborer un document de principe sur la stratégie nationale pour l'emploi, afin que la coalition invite activement les secteurs multisectoriels intéressés à créer des stratégies pour un accès équitable à l'emploi en faveur des travailleurs formés à l'étranger. Cette initiative a été une réussite.		
<b>Collaboration avec le Comité directeur</b>	Les membres du Comité directeur ont rencontré individuellement les coordonnateurs du projet et à l'occasion de réunions assez régulièrement, afin de répondre aux besoins de la coalition et lui offrir leur soutien.	Dossiers du projet
<u>Commentaires</u> Grâce à cette activité, les organisations représentées par les membres apportent un meilleur soutien aux questions qui touchent les minorités ethniques et un début de collaboration a été lancé relativement aux politiques. Les questions qui étaient au centre des discussions étaient essentiellement les suivantes : La mesure d'orientation proposée aura-t-elle des incidences nationales, provinciales, régionales ou municipales? Le public appuierait-il une telle initiative? Quel est l'état de préparation de votre organisation concernant celle-ci? Les priorités et les orientations ont été établies en fonction des résultats de ces discussions. Une volonté d'agir au sein de la coalition et de travailler sur les questions de politique a été exprimée.		
<b>Désignation des bailleurs de fonds</b>	Six réunions ont eu lieu avec d'éventuels bailleurs de fonds.	Procès-verbaux des réunions
<u>Commentaires</u> Des réunions se tiennent encore avec d'éventuels bailleurs de fonds afin de déterminer leur intérêt pour les activités de la coalition et la possibilité d'en obtenir un appui financier à ses activités en matière de politique.		
<b>Exposé sur la création de la coalition</b>	Deux exposés/ateliers ont été donnés concernant la création de la coalition.	Présentations sur PowerPoint
<u>Commentaires</u> Le premier exposé a été donné au Forum sur la politique de santé de Santé Canada en janvier 2004 devant 60 participants (surtout des bureaucrates) partout au Canada. Les discussions se sont concentrées sur les mesures prises en vue de l'établissement de la coalition. Le second exposé, dont le thème était : Servir la population multiculturelle du		

<p>Canada : des approches pratiques pour les fonctionnaires, a été présenté par Patrimoine canadien devant 100 bureaucrates en avril 2004. Bien que nous ne puissions obtenir les évaluations de ces séances, on peut penser qu'il en a résulté des changements en matière de connaissances, d'attitudes et de conscientisation, et l'on s'attend à d'autres changements dans les pratiques et à plus de soutien dans le milieu des décideurs. Des invitations à d'autres exposés sont déjà lancées (Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse).</p>		
<p><b>Forum</b></p>	<p>Quatre petits ateliers ont été donnés qui ont attiré individuellement de 25 à 65 participants.</p>	<p>Ordres du jour et formulaire d'inscription</p>
<p><b>Commentaires</b>  Les activités à ces ateliers portaient essentiellement sur le renforcement du programme de la coalition, et les questions suivantes ont été débattues : Pourquoi l'action proposée est-elle importante pour vous? Que pensez-vous que la coalition peut faire au sujet de cette proposition? Si cette action est celle que la coalition devrait entreprendre, que souhaiteriez-vous faire pour l'appuyer (en temps que membre de la communauté et professionnel)? Ces séances ont renforcé la capacité des communautés en termes de compréhension des rapports entre les questions, les mesures d'orientation et les priorités ou programmes.</p>		
<p><b>Réexamen des politiques de la Ville d'Edmonton concernant les loisirs et l'accès aux services</b></p>	<p>Des réunions ont été tenues entre les gestionnaires des loisirs de la Ville d'Edmonton et des organisations qui oeuvrent pour les immigrants et les réfugiés.</p>	<p>Invitation à l'événement Procès-verbaux des réunions</p>
<p><b>Commentaires</b>  Grâce aux relations établies avec l'équipe de la diversité de la Ville d'Edmonton, trois mesures ont été prévues qui pourraient contribuer à modifier l'approche des partenaires dans la prestation de services aux minorités ethniques. Premièrement, le 13 mai 2004, une rencontre sous le thème <i>Community Cultural and Recreation Exchange</i> sera organisée pour les coordonnateurs des loisirs et la coalition, afin 1) de se renseigner sur la manière dont les nouveaux programmes pourraient être améliorés pour s'adapter aux besoins des communautés ethnoculturelles, 2) d'informer les membres des communautés des programmes qui sont actuellement offerts à leur intention et 3) de présenter officiellement la Coalition multiculturelle aux fournisseurs de services (pas seulement les cadres) d'un établissement local. Deuxièmement, une réunion interorganisations incluant tous les organismes d'aide aux immigrants et aux réfugiés est prévue en vue de discuter de la prestation de services et des questions d'accès. On s'attend à avoir une telle réunion tous les trimestres. Troisièmement l'équipe de la diversité et la coalition collaborent à la préparation d'un répertoire qui sera plus facile à consulter pour les communautés ethniques qui veulent avoir accès aux services municipaux.</p>		
<p><b>Réunions entre les organisations communautaires et le</b></p>	<p>Il y a eu des réunions avec quatre organisations afin de déterminer en quoi nos activités se chevauchent et ce</p>	<p>Procès-verbaux des réunions</p>

<b>gouvernement</b>	qu'il faut faire pour mieux collaborer à l'avenir.	
<u>Commentaires</u> Il y a eu des réunions, 1) avec la Northern Alberta Alliance on Race Relations (NAARR) afin de discuter de nos initiatives respectives en matière d'équité, 2) avec le Bureau régional de Santé Canada pour recueillir les observations de groupes multiculturels sur la manière de mener le dialogue avec les citoyens (Tannis Grant), 3) le Mennonite Centre for Newcomers pour examiner les initiatives pour l'emploi 4) et pour des prises de contact avec une coalition de citoyens déjà en place, la Greater Edmonton Alliance, afin de déterminer les possibilités de collaboration.		
<b>Réalisation d'une vidéo</b>	Les premières discussions ont eu lieu en mars avec l'Office national du film, afin de réaliser une vidéo sur la formation de la coalition. Une proposition a été présentée à celui-ci concernant son concours annuel d'attribution de subventions. Cette vidéo présentera les activités/le programme de la coalition en matière de politique dans le but de justifier ses initiatives et de faciliter un dialogue sur les politiques entre la coalition et ceux qui auront visionné la vidéo.	Procès-verbaux des réunions
<u>Commentaires</u> La coalition attend l'approbation de la proposition présentée à l'Office national du film.		
<b>Participation à des conférences</b>	Documents distribués : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 juin 2003 : Atelier sur la réduction de la pauvreté, University of Alberta</li> <li>• Du 3 au 5 octobre 2003 : Conférence de la Société canadienne d'études ethniques à Banff</li> <li>• 28 et 29 octobre 2003 : Canadian Co-operative Association, Montréal</li> </ul>	Présentation en PowerPoint
<u>Commentaires</u> Des documents relatifs à l'ISBC ont été distribués aux invités, surtout des universitaires, qui ont affirmé par la suite leur soutien et leur détermination à examiner de nouveaux moyens de travailler et d'entreprendre des recherches avec le secteur bénévole et le gouvernement.		

### 3. 0 Leçons apprises

#### 3.1 Facteurs clés de réussite

Dans l'ensemble, la santé d'une personne est bien plus que le produit de facteurs physiologiques, biologiques et psychologiques. Les communautés, leurs réseaux, leurs

lieux de travail, leurs familles et leur parcours de vie (Lomas, 1998, p.1182) sont tous des facteurs qui influent sur l'état de santé. La participation aux affaires de la société civique crée des réseaux sociaux et des solidarités (par ex. famille, amis et membres de la communauté), qui peuvent dynamiser les initiatives communautaires, diminuer le stress et fournir un soutien matériel et émotionnel (House, Landis, & Umberson, 1988, cité dans Hayes & Glouberman, 1999) et par conséquent contribuer dans l'ensemble à la santé et au bien-être. Les leçons apprises décrites ci-dessous sont celles qui facilitent la manière dont le gouvernement et les minorités ethniques collaborent afin que celles-ci puissent renforcer leur capacité de participer à l'élaboration des politiques. Comme l'a dit l'un des participants au début de la recherche :

« Au Canada, nous n'avons aucun rapport avec les décideurs du gouvernement. »

Les leçons apprises portaient sur cette question.

### **Les Multicultural Health Brokers (MCHB et les coordonnateurs du projet**

Pour effectivement intéresser les membres des minorités ethniques et le gouvernement à collaborer, il faut passer d'abord par un intermédiaire qui a des contacts et dont la réputation est déjà bien établie. Les MCHB ont joué un rôle considérable dans ce projet. C'est de ce groupe que sont issus les coordonnateurs du projet; il a des contacts et ses relations avec la communauté et le gouvernement sont bien établies et il jouit du respect de ces derniers. C'est un leader local à qui on fait confiance pour avoir démontré et maintenu fidèlement pendant des années son engagement envers la communauté. Les membres des minorités ethniques, ainsi que les représentants gouvernementaux, ont indiqué qu'ils sont devenus des participants résolus à ce projet parce que les MCHB dirigeaient le projet. Ces derniers ont fourni une formation aux minorités ethniques, orienté le processus et maintenu les contacts au sujet d'autres initiatives qui pourraient influencer le projet.

### ***Établissement du Comité directeur***

La première démarche en renforcement de la capacité de participer à l'élaboration des politiques a été de reprendre le contact avec des amis et alliés des gouvernements et administrations (gouvernements fédéral et provincial, administrations régionales et municipales, ainsi que le Conseil scolaire) et d'établir un comité directeur. Surtout, les MCHB ne cherchaient pas à recueillir le soutien de personnes ou d'entités inconnues. Les représentants gouvernementaux ont été leurs alliés pendant des années. Ils ont ensemble de puissantes relations collégiales. Ils savaient qu'il était extrêmement important de s'entretenir avec les représentants gouvernementaux lors de la conceptualisation d'un projet, afin que la dichotomie *nous/eux* puisse être évitée. Ils collaborent avec le gouvernement, établissent avec lui des stratégies et ils montrent une ouverture d'esprit au sujet des suggestions qu'ils se font en vue de l'avancement des questions. Aussi, parce que les MCHB ont su établir immédiatement une relation avec le gouvernement, la future coalition peut profiter de ces solides relations de travail et éviter de partir de zéro. Il est intéressant de noter que ce puissant processus de participation au niveau communautaire a été le début des relations avec les collègues gouvernementaux.

### *Animateurs communautaires*

Après la mise en place du Comité directeur, la prochaine étape a été de choisir les animateurs communautaires. Qui étaient-ils? Naturellement, ils ont été sélectionnés parmi les MCHB ou leurs proches collègues. Selon les critères de sélection ils devaient être formés par la communauté et jouir de sa confiance. Les MCHB avaient la réputation de travailleurs communautaires fiables et avaient mérité cette confiance grâce à de nombreuses années de travail et d'engagement.

« Je pense que j'ai été choisi parce que je suis en quelque sorte un leader de ma communauté et parce qu'il est facile pour moi d'ouvrir un dialogue avec les gens et d'établir une connexion. Il y a aussi le fait que je comprends parfaitement les questions communautaires et ressens un sentiment d'appartenance à celle-ci. Puis j'établis un rapport avec les gens, je leur parle; il s'agit d'une relation personnelle, de les comprendre en tant que personnes et aussi en termes de leurs relations avec les autres. Alors, lorsque j'entretiens ces contacts individuels avec eux, je peux leur passer de nouvelles informations. »

Cependant, être le partenaire du gouvernement dans un projet de participation à l'élaboration de politique était une nouvelle aventure pour ces travailleurs communautaires. Ils étaient habitués à fournir des services aux communautés et non à les mobiliser en vue d'influer sur les politiques et de provoquer des changements. Les animateurs communautaires ont avoué qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir participer. Qu'arriverait-il si après avoir soulevé les attentes de leurs communautés le projet devait échouer? Ils risqueraient leur réputation professionnelle ainsi que leurs relations personnelles avec celles-ci ainsi que la réputation dont ils jouissent auprès d'elles.

### Pourquoi se sont-ils t dans ce projet communautaire-Gouvernemental sur les politiques?

Les animateurs communautaires savaient que la collaboration avec les communautés et avec le gouvernement allait être très difficile. Cependant, ils s'y sont engagés et ont accepté les risques, parce que 1) ils avaient confiance dans les directeurs exécutifs du groupe des MCHB (et dans le groupe de planification du projet, 2) ils ont compris que l'activité était valable, sachant que la prestation de services est importante, mais que les changements ne peuvent intervenir sans exercer une influence au niveau du système et 3), c'était une occasion d'épanouissement personnel et de perfectionnement professionnel; s'instruire au sujet des politiques était nouveau pour eux, et ils étaient nerveux même s'ils étaient enthousiasmés par la formidable courbe d'apprentissage qu'ils allaient suivre.

« Il est très difficile de collaborer avec la communauté à ce type de projet, mais j'ai le sentiment que cela vaut la peine de lancer une telle initiative. »

Elle (la communauté) ne connaît pas le système, et en fait elle a cette idée que le gouvernement, les agents ou les gens en place ont tous le droit de faire à leur guise. Ainsi, ces personnes se préoccupent de leur emploi, de leurs études, de leurs familles, plutôt que du pays dans l'ensemble ou de leur

communauté, parce qu'elles pensent que le gouvernement ferait à sa tête; par conséquent elles feraient mieux de se concentrer sur ce qui est en leur pouvoir de faire sans se soucier de politique; cela a donc été difficile. »

Une fois sélectionnés, les animateurs communautaires ont commencé à suivre leur formation. Ils ont assisté à plusieurs séances sur la définition de la politique, son élaboration et sa mise en application, les responsabilités à différents niveaux de gouvernement, la façon de promouvoir des changements aux politiques et de repérer les inégalités en matière de santé, etc. Ils ont trouvé que cette formation était extrêmement intéressante et utile.

« Je sais qu'après que les gens ont suivi les ateliers, ils ont pensé qu'ils avaient beaucoup appris, parce qu'ils ne disposaient pas de ce genre d'information antérieurement. Je crois qu'il s'agit d'un bon départ; ainsi plus tard nous pourrions aider d'autres membres à s'informer au sujet des politiques pour pouvoir devenir des partenaires dans les affaires gouvernementales. »

Après leur formation, les animateurs étaient prêts à mobiliser leurs communautés afin de partager avec elles ce qu'ils avaient appris sur la santé et la politique et les inviter à participer au plus important processus d'établissement d'une coalition.

#### Comment les animateurs communautaires ont-ils appelé à la participation des membres des communautés?

Ce que possédait animateur communautaire était une f une profonde sensibilité en ce qui a trait aux situations/expériences politiques vécues dans le pays d'origine. Le thème général, qui était constant durant toutes les entrevues, était les malheurs du pays d'origine. Tous les participants ont fait part de l'oppression qu'ils ont connue sur le plan politique avant leur arrivée. La plupart de leurs pays sont dans une phase décolonisation; ils ont tous connu la guerre civile. Les régimes politiques de leurs pays ont en permanence réprimé toute tentative de mobilisation en vue d'introduire des changements. Les mesures et les tactiques restrictives qui sont familières aux animateurs communautaires et aux communautés comprenaient la torture et les « disparitions », en punition contre les activités antigouvernementales. Par conséquent, ils restent hantés par leur expérience et n'ont confiance ni dans le système politique, ni dans le gouvernement et ni dans la fonction publique, notamment la police et les bureaucrates.

« Parler de politique, exprimer une opinion négative peut être puni d'une amende ou d'un emprisonnement; on ne pouvait pas critiquer le gouvernement, des espions nous épiaient. »

« Lorsque j'ai entrepris de recruter des gens et que je leur ai dit qu'il s'agissait de politique et de gouvernement, ils répondaient “ que se passera-t-il, allons-nous nous créer des problèmes? Je leur expliquais que nous sommes des gens libres, qu'il ne se passerait rien. »

« Ainsi, il y a une peur du système, du système gouvernemental. Cette peur, par exemple, vient du fait que les gens peuvent n'avoir pas dit toute leur histoire, pensant que cela pourrait avoir des conséquences négatives ou que quelqu'un pourrait utiliser l'information contre eux. Donner son point de vue, c'est quelque chose qui fait encore peur. »

« J'ai grandi dans un pays où il n'y a pas de liberté d'expression. Ainsi, il y a une sorte règle silencieuse selon laquelle il faut obéir aux décisions du gouvernement; si on franchit les limites fixées, on doit s'attendre aux conséquences. »

En outre, il existait une peur d'être mis sur écoute lors de ce projet de recherche. Quelques animateurs communautaires ont écrit les réponses qu'ils ont ensuite remises aux recherchistes, demandé que les entrevues se fassent dans un environnement bruyant où un magnétophone pourrait difficilement fonctionner ou n'ont discuté ouvertement des questions qu'après que le magnétophone était désactivé, tandis que d'autres ont refusé catégoriquement d'y participer.

Les expériences politiques vécues au pays d'origine ont évidemment influencé la manière dont les animateurs sollicitaient une participation à ce projet. Parce qu'il s'agissait de l'établissement de relations avec le gouvernement, sans compter la « peur » qu'ils éprouvent pour les affaires politiques, les animateurs ont usé des prétextes pour convaincre les gens à participer. Précisément, ils ont évité de parler de « politique », mais plutôt « d'action communautaire » ou « de travail communautaire » avant de « lâcher la nouvelle » au sujet de la vraie intention du projet dès qu'ils avaient soulevé leur intérêt. Cette sorte de logique laisse entendre que dès qu'un fait est dépolitisé (même si cette dépolitisation est à peine évidente lorsqu'on en vient à nommer les pratiques), l'environnement devient propice à la discussion.

« J'étais très prudent au sujet du vocabulaire utilisé, parce que je savais que si je leur disais d'entrée de jeu qu'il s'agissait de changements aux politiques, ils ne viendraient pas. »

Les autres stratégies utilisées pour attirer les membres des minorités ethniques aux réunions ont été 1) d'aborder les questions lors d'un événement commun (par exemple une réunion communautaire normale 2) de les accrocher en prétextant qu'il s'agissait de justice et d'équité 3) de recourir à la « flatterie », en annonçant que c'était un rassemblement de gens éduqués, 4) de donner à l'activité un contexte plutôt mondain, une invitation à venir « manger ensemble et à s'entretenir sur des questions d'intérêt commun » ou 5) une combinaison de toutes ces astuces. Plutôt intéressant, il n'y a eu qu'un seul animateur communautaire à avoir précisément proposé d'utiliser ses contacts religieux pour recueillir le soutien de sa communauté et la mobiliser. Cela contredit d'une certaine manière l'idée que l'on se fait souvent des immigrants, selon laquelle ils se rassemblent selon les affinités religieuses.

Un autre point intéressant a trait au concept de la participation. Normalement dans notre contexte politique, nous invitons la « participation » des gens. Cependant, ces personnes ont vécu sous des régimes politiques où le vote populaire était absent, où, quand le pays était une « démocratie », il n'existait qu'un seul parti politique, et l'acte de voter devenait artificiel ou n'était qu'une plaisanterie. Ainsi l'action de « participer » est incomprise ou inconnue chez de nombreuses minorités ethniques. Elle n'est pas possible car sous les régimes à parti unique il n'y a effectivement aucune participation. Cela explique également le fait que les stratégies relatives à une participation « normale » de citoyens n'ont aucun effet sur ces populations car nos gouvernements ont régulièrement appelé eux aussi les citoyens à « participer » à la « vie politique ».

« La participation est un mot difficile à utiliser, parce qu'après tout nous ne pouvons pas intervenir dans les affaires de notre pays. Il n'y avait qu'un seul parti politique, et nous en faisons partie. Je veux dire par là que tout le monde était censé y appartenir. Lors que vient le temps d'une élection, il n'y avait qu'un seul candidat et il nous fallait lui donner notre oui. » Les gens restent dans cet état d'esprit et ne veulent pas vraiment participer à la vie politique. Ils continuent de penser que la « politique n'est pas notre affaire ». Cette expérience est encore fraîche dans leur mémoire. »

C'est pourquoi la connaissance des particularités culturelles et politiques de chaque minorité ethnique avait toute son importance. Les animateurs communautaires ont utilisé leurs connaissances ethniques pour déterminer les stratégies les plus invitantes. Cependant, ils ont indiqué que même avec ces connaissances culturelles, ces stratégies n'aboutiraient à rien s'ils n'avaient pas été des personnes qui avaient la confiance et le respect des communautés.

« La confiance est une question importante pour l'ensemble du projet, parce que si les gens ne vous font pas confiance, ils ne sortiront pas de l'ombre. »

#### Qui étaient les invités des animateurs communautaires?

Sachant *comment* s'y prendre pour inviter les membres des communautés (stratégies de mobilisation communautaire), les animateurs ont été amenés à déterminer *qui* seront les invités. Un critère commun dans la sélection des participants « souhaitables » a été le haut niveau d'éducation, que les animateurs ont déterminé selon ce qu'ils savaient de la profession que les éventuels participants avaient exercée dans leur pays d'origine. Ils ont pensé que ce genre de personnes étaient mieux informées sur les questions, pouvaient exprimer leurs préoccupations et collaborer avec le gouvernement. Un autre critère était le respect dont elles jouissaient comme membres de leurs communautés, par conséquent la confiance que celles-ci mettaient en eux et leur connaissance des questions qui les touchaient.

« Ce que je recherchais, c'était d'abord des gens qui pouvaient agir. Je voulais des gens instruits qui avaient des antécédents politiques, au moins

pour quelques-uns – des gens dont je savais qu'ils étaient actifs dans leurs pays.... »

Encore, les normes culturelles ont été suivies. Par exemple, dans une communauté où il n'est pas normal que des femmes jouent un rôle de leader, les animateurs n'ont pas invité des femmes aux réunions; celles-ci ont pu participer aux célébrations communautaires et au forum. Dans une autre communauté, une femme animatrice a reconnu avoir travaillé à la promotion de son programme tout en gardant sa place « derrière les hommes ».

Dans l'ensemble, dans la plupart des circonstances, les animateurs communautaires avaient un statut symbolique plus élevé que celui du membre de la communauté. Le membre de la communauté pourrait être le bénéficiaire d'un service de la part de l'animateur, et par conséquent la confiance s'est installée suite à l'échange, mais également les animateurs en raison des communications qu'ils maintiennent avec les communauté étaient connus comme des personnes fiables, dignes de confiance, informées, respectables, etc. À cela s'est ajoutée leur capacité de rendre visite aux membres des communautés, de les mobiliser et d'intervenir dans les projets auxquels ils sont associés. Généralement, les animateurs communautaires ont utilisé des connaissances spécifiques sur le plan de la culture pour sélectionner et attirer les participants communautaires ainsi que pour communiquer avec eux.

#### La transformation des questions de groupes ethniques en questions de minorités ethniques

À ce stade, le concept de communauté pris dans le sens de groupe ethnique spécifique (par exemple un Nigérian, un Chilien) subissait une modification, et la signification/les valeurs sur lesquelles la coalition s'est fondée entraient dans un contexte plus large. Certaines communautés ont décidé de se rassembler pour organiser leurs ateliers. Que dire d'un rassemblement d'Érythréens et Somaliens? De Salvadoriens et de Mexicains? D'Iraniens et d'Afghans? De Croates, Bosniens et Serbes? C'était risqué, particulièrement dans certaines communautés, mais c'était un signe précoce et positif de la détermination commune des animateurs communautaires.

À la fin des ateliers, est venu le moment de choisir parmi les membres de la communauté ceux qui allaient constituer le groupe central et consacraient une grande partie de leur temps à planifier les célébrations communautaires et le forum, ainsi qu'à intervenir dans les affaires gouvernementales.

#### **Membres du groupe central**

##### Qui étaient-ils?

Une caractéristique majeure des membres du groupe central était leur haut niveau d'éducation. Nombre d'entre eux détenaient un diplôme de premier cycle, une maîtrise, un doctorat des universités de leurs pays d'origine. Il y avait parmi eux des avocats, des dentistes, des infirmiers, des enseignants, des professeurs, des vétérinaires et des prothésistes en dentisterie. Il n'y en avait que deux qui n'étaient pas très instruits dans leurs pays d'origine, mais l'un d'eux participait activement à la vie politique communautaire depuis les dernières années de son adolescence et l'autre poursuivait des

études supérieures au Canada. Rappelons, cependant, que tout comme les MCHB et les animateurs communautaires, ils avaient très bonne réputation et étaient respectés dans leurs communautés.

Les compétences qu'ils apportaient au groupe avaient trait essentiellement aux expériences vécues durant leurs « activités communautaires » ( pas question de politique), au combat qu'ils mènent en tant qu'immigrants, aux obstacles auxquels ils se heurtent ainsi qu'à leurs connaissances en matière d'éducation. Ils ont tous vu dans la coalition une autre possibilité d'accroître leurs compétences professionnelles.

#### Comment s'est faite la sélection des membres du groupe central?

Ce processus était intéressant. Les membres des communautés se sont proposés ou ont été proposés. Après que quelques noms furent avancés, de nombreux groupes ethniques ont voté, soit en levant la main soit par un scrutin secret pour assurer l'équité et la démocratisation du processus, comme l'ont expliqué les animateurs. Il y a eu également des groupes qui ont préféré procéder par une discussion ouverte.

Une fois de plus, les animateurs ont noté que les membres du groupe central avaient été sélectionnés parce qu'ils jouissaient d'une réputation exceptionnelle dans leurs communautés, étaient connus comme des leaders respectables, avaient fait des études supérieures et avaient exercé une carrière, soit au Canada, soit dans leurs pays d'origine. En outre, un nouveau facteur a influencé la sélection. C'était la connaissance des questions et du système politique canadien qui faisait d'un membre de la communauté un bon candidat ainsi que sa capacité à parler l'anglais; il fallait ensuite qu'il puisse disposer du temps nécessaire pour de l'action communautaire. Il y a bien sûr un rapport entre la catégorie de diplômés d'université, de professionnels et d'intellectuels qui s'étaient opposés au régime politique de leurs pays d'origine en proposant des réformes et le fait de poursuivre leur engagement au Canada.

#### Pourquoi ont-ils participé au projet?

Les membres du groupe central ont indiqué qu'ils désiraient travailler avec le gouvernement à l'amélioration de la capacité de participer à l'élaboration des politiques, afin d'aider les communautés d'immigrants, de sensibiliser leurs compatriotes des groupes ethniques, d'apprendre à mieux connaître le système canadien, d'accroître les interactions avec d'autres immigrants et le gouvernement. Cependant, il y a dans tout cela un autre mécanisme qui entre en jeu. Puisque la plupart des membres du groupe central avaient été proposés puis confirmés par un vote, ils étaient considérés par leurs communautés comme des représentants qu'elles avaient elles-mêmes choisis. Par conséquent, la participation à ce projet pourrait être un moyen de regagner leur ancien statut. Grâce à elle, leurs compétences et leurs expériences étaient finalement reconnues et légitimées. Bien sûr, cela n'a pas été la raison avouée de leur participation, mais le concept d'« élite ethnique » est utile dans ce contexte. La participation à un processus ratifié par la faction dominante symboliquement et économiquement constitue un moyen de gagner l'approbation et de se donner un statut?

La sélection de membres très instruits et ayant une profession parmi les minorités ethniques qui parlent bien l'anglais et disposent de temps pour participer à l'action communautaire était considérée importante pour les interactions avec le gouvernement.

## **Principaux événements liés à l'établissement de la coalition**

### Célébrations communautaires

Des célébrations communautaires ont eu lieu le 17 mai 2003, afin de remercier les communautés de leur participation au processus, maintenir l'élan et encourager d'autres discussions sur les questions. Cela a été le premier événement public des membres du groupe central et était une occasion pour eux de se présenter, de s'observer l'un l'autre, d'évaluer les nouveaux leaders et de passer le message que « nous ne serons pas ignorés ».

C'était également à ces célébrations où un membre de race noire du groupe central a déclaré « Nous sommes noirs ». Il a expliqué que même la personne à la peau la plus claire dans l'ancienne Yougoslavie a connu comme lui la même discrimination et rencontré les mêmes obstacles en termes d'emploi, d'éducation, etc. Cette déclaration a bien exprimé les expériences des minorités et s'est transformée en une devise qui a contribué à la naissance d'une solidarité au sein du groupe.

### Intervalle entre les célébrations communautaires et le forum

Les affinités qui unissent les membres du groupe et leurs qualités de leader se sont beaucoup développées à la suite des célébrations communautaires. Les interactions se sont en général intensifiées et des relations personnelles se sont établies. Cependant, cela s'est produit sur une période dans laquelle certains des membres du groupe central se sont vus stressés en raison des ordres venus de l'« extérieur » (c'est-à-dire des MCHB), par exemple en parlant du forum de septembre, particulièrement en ce qui a trait à la date de l'événement. Certains pensent que la date de septembre ne laisserait pas au groupe central assez de temps pour planifier celui-ci. Cette date a été choisie en fonction des disponibilités du premier conférencier. Puisque c'était surtout l'un des coordonnateurs du projet qui était directement en liaison avec le personnel de celui-ci à ce moment-là, cela a été initialement interprété comme étant une imposition à l'endroit du groupe central. Certains de ses membres s'y sont opposés puisque le groupe ne pensait pas que la décision était la leur. Un fait intéressant, cela a coïncidé avec la suspicion qui régnait au sujet de cette recherche, la préparation des accessoires de travail du forum par un adjoint à la recherche, la coordination du projet et la relation du groupe central avec les MCHB. Les coordonnateurs du projet et les MCHB étaient alors devenus des « non-initiés », et l'on a posé la question de savoir qui était en charge de ce processus. Cependant, c'était une atmosphère positive et souhaitable, car le groupe central était en train de prendre la responsabilité de cette activité. Le rejet des MCHB et l'assimilation de ces derniers ainsi que des chercheurs à des personnes extérieures au groupe (des non-initiés) étaient un signe que des liens de solidarité existaient au sein du groupe et que les frontières de l'inclusion se dessinaient. Cela a créé l'opinion couramment admise que la formation d'une organisation indépendante était inévitable et souhaitable. Cette situation a aussi laissé entrevoir certaines des tensions inhérentes ayant trait à la mobilisation des

communautés lorsqu'on a un calendrier de projet et que les résultats sont prédéterminés. Les coordonnateurs du projet sont liés par leur obligation à l'égard des promesses faites dans le document du projet; par exemple ils devraient expliquer la conduite de certaines activités qui pourraient ne pas correspondre aux souhaits des communautés. Dans cette circonstance particulière, les discussions ouvertes sur la question de l'obligation de rendre compte en matière de projet lorsque les sentiments du groupe central ont été bafoués ont été l'occasion d'acquérir une expérience de la conciliation de la différence et de l'art de dégager un consensus. Mal gérée, cette situation aurait pu causer du ressentiment parmi le groupe et contribué à sa détérioration.

Cela dit, les membres du groupe central avaient généralement des airs approbateurs et étaient reconnaissants de leurs relations avec les MCHB et ont déclaré souhaiter maintenir d'étroits contacts avec l'un des coordonnateurs du projet et les MCHB, mais dans un autre cadre. En ce qui concerne la coopérative MCHB, l'identité du nouveau groupe et les aspirations à l'autonomie étaient bien venues et souhaitées dans l'exécution du projet. En fait, un résultat envisagé pour l'initiative était que les MCHB la mènent à son plein développement même après que l'appui de l'Initiatives sur le secteur volontaire et communautaire aura pris fin.

#### Quand les questions de groupes ethniques deviennent les questions de minorités ethniques

À la suite de la déclaration « Nous sommes tous noirs » et après que le temps était venu où le groupe affirmait fortement son identité, celui-ci a achevé sa transformation pour n'être plus que le représentant pour les questions qui touchent les minorités ethniques. Les membres du groupe central s'expriment maintenant d'une seule voix sur ces questions. Ils savaient que lorsqu'ils se présentaient individuellement devant le gouvernement, qu'ils étaient considérés, comme des défenseurs « d'intérêts spéciaux » et se retrouvaient isolés, mais quand ils agissaient ensemble, ils étaient vus comme un groupe uni, donc puissant et capable d'établir une relation avec le gouvernement pour lui proposer des changements.

« Ce qui touche un immigrant concerne tous les autres immigrants. En fin de compte, nous sommes tous des immigrants, nous partons du même point et nous nous retrouvons dans les mêmes situations. »

« Dans le système canadien, il s'agit de savoir ce qu'on peut faire pour mener une vie décente, pour être une « réussite spectaculaire », et pour cela il faut jouer la carte politique de l'« ethnicité » ou proposer la bonne initiative qui premièrement servirait sa communauté et deuxièmement tous les autres comme un groupe. Mais c'est là le problème. Et ce que je pense, c'est que les ethnies minimisent leur action politique lorsqu'elles agissent séparément et que chacun a reconnu que nous devons présenter un front commun pour nous servir en tant qu'unité. Ainsi quelles sont les possibilités que nous ouvrons pour nous-mêmes, dont nous pourrions bénéficier ou offrir aux communautés afin d'améliorer leur vie et le système? Ainsi nous nous considérons tous comme des immigrants et une fois arrivés nous nous associons à un groupe

technique particulier. Mais à ce stade il s'agit d'une autre transition. Nous venons à ne plus nous considérer comme appartenant à un groupe ethnique, mais plutôt comme des personnes qui devraient travailler à l'avènement d'une meilleure société...c'est ainsi que je le conçois. »

### **Forum de la santé multiculturelle**

Le forum a eu lieu le 13 septembre 2003 et avait accueilli plus de 200 membres des communautés ainsi que des représentants du gouvernement et des secteurs des services. De nombreux dignitaires y avaient assisté, notamment l'honorable Anne McLellan, députée à l'Assemblée législative, et des conseillers municipaux.

Le groupe central s'était comme un groupe autonome. Son autonomie vient du fait que ses membres ont été choisis par les participants aux ateliers communautaires plutôt que par les institutions gouvernementales ou les fournisseurs de services comme il est courant dans les processus de consultation des citoyens et des communautés. On pourrait comprendre le sens d'appartenance ressenti par les membres, qui confirme de nouveau les frontières entre « nous » (le groupe central) et « eux » (le gouvernement, les communautés, le secteur des services sociaux, etc.). Alors que cela était évidemment souhaitable pour maintenir le caractère d'organisation locale du groupe central, ce sera un défi pour celui-ci de déterminer la façon dont il va mieux inclure les membres de ses communautés et comment maintenir les liens avec le gouvernement.

Le Forum de la santé multiculturelle était la première des étapes visant à rapprocher les communautés, le gouvernement et les organisations à but non lucratif qui ont un intérêt commun à servir les populations de cultures différentes et celles qui se voient marginalisées et mises à l'écart. Dans l'ensemble, cet événement a été un signe de réussite. Le groupe central « a réussi un beau coup » et a fait passer le message « Nous y sommes, nous y restons ». Il a été aussi un moyen de rapprocher des communautés d'immigrants et une démonstration de la volonté du gouvernement et de la coalition de travailler ensemble.

### **L'après-forum**

Le sentiment de détente éprouvée par le groupe et la sympathie qui régnait en son sein étaient extraordinaires. Aucun désaccord profond ou querelle pour avoir la parole n'a été observée. Les membres approuvaient de plus en plus les commentaires des uns et des autres; c'était souvent des « oui » d'assentiment; ils battaient des mains, se donnaient la main, se tapaient dans le dos après une intervention. Ils ont bavardé entre eux avant l'ouverture de la réunion, se sont mélangés aux groupes ethniques et ont causé d'affaires de famille et de questions personnelles.

Des qualités de leadership se sont affirmées. On comptait deux femmes parmi les quatre principaux leaders. L'un des hommes a pris la tête du groupe. Il est bien informé, plein de charisme et intelligent.

Les membres du groupe central poursuivront leurs activités au sein de la Coalition multiculturelle pour la santé. Ils ont déterminé les compétences spécifiques dont ils ont

besoin pour continuer leur action au sein des communautés et auprès du gouvernement. Il s'agit d'apprendre à connaître le système politique canadien, de l'art de parler et des compétences nécessaires pour les activités d'animation.

Après la dernière réunion, dont le procès-verbal a été pris aux fins de référence, le groupe a entrepris d'examiner la manière d'officialiser ses relations avec le gouvernement et de maintenir le contact avec les communautés. Il a déjà des règlements en place et est en train d'accomplir les démarches nécessaires à l'obtention du statut d'organisation à but non lucratif. Il est plein d'énergie et est très optimiste quant à l'avenir.

« Ainsi, il est très important de connaître de quelle sorte de pouvoir disposent les communautés pour introduire des changements positifs par rapport aux politiques. »

### **Qu'avons-nous appris au sujet du renforcement des relations entre les minorités ethniques et le gouvernement en vue d'accroître la capacité de celles-ci participer à l'élaboration des politiques?**

Les données recueillies au cours de ce processus nous ont permis de tirer les leçons suivantes :

- **Ne pas sous-estimer le rôle des relations.** Les représentants gouvernementaux doivent prouver à eux-mêmes qu'ils sont dignes de la confiance des minorités ethniques. Ils doivent être honnêtes à leur égard et leur faire connaître leur calendrier et les éléments qu'ils ont le pouvoir de changer. Les membres des minorités ethniques accordent une grande valeur aux relations et collaboreront avec le gouvernement si le respect et la confiance règnent entre eux. À leur tour, les représentants gouvernementaux ne peuvent pas sous-estimer l'importance que les minorités ethniques accordent à des relations établies. Les gouvernements devraient avoir des liens avec des groupes de minorités ethniques dont les antécédents sont connus, qui ont la confiance de leurs communautés et ont démontré au fil des ans leur engagement à leur égard et aux questions qui les touchent. Parce que ce projet était parrainé par un de ces groupes, on estime que cette coalition a deux années d'avance sur tout autre qui essaierait d'établir une telle organisation sans prendre la même approche. Cela est essentiel quand on pense que de nombreuses subventions ont un cycle de vie de deux ans ou moins.
- **Présenter les questions comme une affaire intéressant les « minorités ethniques ».** Au lieu d'aborder les questions et de les présenter comment étant particulières à des minorités ethniques spécifiques (par exemple les Nigériens, les Chiliens, ou les immigrants venus du Sud-Est asiatique), celles-ci devraient être présentées et discutées comme intéressant toutes les minorités ethniques. Bien que divers groupes puissent vivre ces situations de manière différente, dans l'ensemble les expériences vécues par les minorités ethniques ont plutôt des similarités. Le groupe participant à cette recherche a rappelé la devise « Nous sommes tous noirs », ce qui a aussi contribué à le transformer de représentant de groupe ethnique

spécifique en représentant pour les questions intéressant toutes les minorités ethniques. Cela a renforcé les minorités ethniques et leur a fourni la motivation nécessaire pour aller de l'avant quant à ces questions. Également, les questions sont considérées comme étant d'ordre « général » plutôt que d'être liées à des intérêts spéciaux. Il est plus facile pour le gouvernement de réagir aux questions présentées par un groupe mais qui sont communes à une grande partie de la population (et plus difficiles à ignorer) plutôt que celles présentées individuellement par des groupes moins puissants que l'on qualifierait de groupe « d'intérêts spéciaux ».

- **Intervenir dès le début du processus.** Les minorités ethniques devraient approcher les gouvernements dès l'étape de la conceptualisation d'un projet, et ces derniers devraient démontrer leur volonté d'intervenir à ce stade. Dans cette très importante initiative locale, la première étape a été d'inviter les représentants gouvernementaux à y participer. Cela a permis de recueillir le soutien des institutions, d'établir les responsabilités par rapport au projet et d'instituer une relation de travail de type partenariat plutôt qu'une qui ferait la distinction « nous/eux ». Ainsi, les représentants gouvernementaux ont souvent téléphoné aux coordonnateurs du projet pour les informer de possibilités futures qui pourraient favoriser le projet dans l'ensemble. Des relations avec ces représentants ont été établies ou se sont renforcées afin de promouvoir de futurs changements.
- **Financer les activités d'accueil.** Si les gouvernements sont résolus à encourager la participation des minorités ethniques, des fonds doivent être prévus pour les nourrir et assurer leur transport, et dans la mesure du possible pour leur fournir un lieu de réunion. La plupart des représentants de la culture dominante disposent de ressources pour la participation à des réunions (peuvent prendre les dispositions pour assurer la garde des enfants, peuvent utiliser les transports communs ou prendre leur voiture) sans trop compromettre la vie familiale. Les populations marginalisées, de par la nature de leur situation, rencontrent des obstacles qui entravent leur participation. Pour le dire simplement, elles n'ont pas les ressources leur permettant d'aller à ces réunions et l'on ne peut leur demander d'utiliser leur maigre revenu pour payer la garde des enfants afin de pouvoir se rendre jusqu'à quatre réunions par semaine. La mise à disposition de fonds pour le transport et pour le goûter ou le lunch durant les réunions ne devrait pas être considérée comme un élément « surajouté » ou une « gracieuseté », ce financement est essentiel à la participation des groupes marginalisés.
- **Comparer les systèmes des deux parties pour voir comment les concilier.** Les représentants gouvernementaux et les membres des communautés fonctionnent avec leurs systèmes de façon similaire. Les deux groupes ont parlé de la manière dont ils « font promouvoir » une question ou un projet dans leur environnement particulier. Par exemple, ils ont contacté d'abord leurs amis/alliés pour en recueillir le soutien. Ils pensent au moment propice pour attirer l'attention sur les questions. Ils utilisent des stratégies informelles (prendre un café, bavarder après les réunions, etc.). Il y avait des parallèles très marqués entre les représentants gouvernementaux qui

disaient « c'est ainsi que je dois procéder dans mon bureau » et les membres des communautés qui à leur tour disaient « c'est ainsi que je dois procéder dans ma communauté ». Ces similarités devraient être explorées et discutées par le gouvernement et les communautés afin que l'un puisse respecter et comprendre le travail que fait l'autre.

En outre, les gouvernements doivent enseigner aux communautés la manière de fonctionner avec eux et leur proposer des modèles. Par exemple, les représentants gouvernementaux ont précisément indiqués les sept points suivants :

- Persévérer et ne pas se montrer agressif. Les communautés doivent rester en contact et continuer de collaborer avec le gouvernement pour faire avancer leur dossier, car l'agressivité, l'hostilité ou la belligérance nuiront à l'établissement de relations utiles avec celui-ci.
  - Se concentrer sur les solutions et non les problèmes. De nombreux représentants gouvernementaux connaissent les questions auxquelles font face les communautés ethniques. Les discussions devraient porter essentiellement non sur les inégalités, mais sur les moyens que le gouvernement et les minorités ethniques pourraient prendre pour les éliminer. Les communautés doivent être toujours prêtes à proposer des solutions et non pas une simple liste des problèmes.
  - Comprendre le processus gouvernemental. Le processus de prise de décision du gouvernement est compliqué. Pour établir des relations avec les communautés, les représentants gouvernementaux devraient leur révéler autant que possible tout ce qu'ils savent de ce processus ainsi que les parties prenantes et leur indiquer honnêtement tous les autres processus/intervenants sur lesquels ils ne sont pas informés.
  - Essayer de présenter un front commun (par exemple parler d'immigrant au lieu d'un Nigérian). Les gouvernements devraient travailler avec les communautés ethniques afin de leur montrer comment présenter l'information comme un sujet d'intérêt commun pour faire avancer ces dossiers dans le milieu gouvernemental.
  - S'informer et se montrer responsable. Quand ils travaillent ensemble, les gouvernements et les minorités ethniques doivent s'informer des questions et des processus de leurs collaborateurs, afin que les uns puissent prendre la responsabilité de leur travail.
  - Avoir une bonne réputation et de bonnes relations de travail avec le partenaire. Il est de la plus haute importance lorsque les gouvernements et les minorités ethniques collaborent qu'ils jouissent d'une bonne réputation les uns chez les autres. Dès que la réputation d'un partenaire est compromise, les relations s'en trouvent endommagées.
  - Ne pas traiter l'autre comme un ennemi (la dichotomie *nous/eux*). Les bureaucrates ont laissé entendre qu'ils se sentent traités comme des « ennemis »; il est important qu'il y ait d'abord compréhension et respect de l'autre. Les attentes et les restrictions de chaque groupe devraient être expliquées dès le début du processus.
- **Faire un compromis entre un processus « légitime » et un processus**

« **authentique** ». La coordination peut être difficile dans un projet multiculturel, en raison de la nécessité pour le gouvernement d'avoir un projet/processus « légitime » tandis que la communauté doit avoir un projet/processus « authentique ». Le gouvernement a des contraintes au sujet des délais relatifs au financement, à la présentation de ses rapports et à ses priorités du moment, tandis que la communauté veut procéder en fonction de ses propres délais. Ainsi, la question se pose : *Qui a la responsabilité du processus en fin de compte ?* Chaque groupe doit connaître les besoins, les priorités et les délais de l'autre.

- **Permettre une approche taillée sur mesure pour les projets afin de reconnaître et de respecter les vécus culturels, les connaissances et les normes des groupes ethniques.** Les animateurs communautaires recherchent le soutien de leurs communautés de manière légèrement différente selon leur culture, leurs connaissances et leurs normes. Les gouvernements doivent se focaliser sur les résultats ou les répercussions et ne pas se préoccuper si le processus de chaque communauté est différent.
- **Prendre conscience de l'influence des expériences vécues dans la vie politique du pays d'origine.** En travaillant avec les minorités ethniques, les gouvernements doivent reconnaître que nombre d'entre elles craignent la politique et les contacts avec les gouvernements et sont réticentes à la notion de participation. Les participants n'ont pas considéré que « l'action communautaire » avait un caractère politique, et par conséquent pour eux il est moins menaçant. Les gouvernements doivent aussi être prudents au sujet du langage qu'ils utilisent dans leur dialogue avec les communautés ethniques (par exemple lorsqu'ils sollicitent leur participation à l'élaboration des politiques).
- **Remettre en question la notion de démocratie.** La démocratie sous-entend que tout le monde a la capacité et la possibilité de participer à la vie politique, mais une telle présomption doit être repensée lorsqu'on traite avec une population marginalisée (minorités ethniques). La réalité est que les capacités/possibilités de participer ne sont pas les mêmes pour tous. Les animateurs communautaires ont prudemment sélectionné d'autres personnes qu'ils savaient être capables de travailler efficacement avec le gouvernement (pour leur haut niveau d'éducation, la confiance dont elles jouissent au sein des minorités ethniques et la connaissance des questions qui leur sont chères), en se montrant sensibles aux réalités culturelles des communautés. Il est essentiel que la notion de démocratie ne soit pas utilisée pour attaquer la légitimité d'un projet qui ne coïncide pas avec ce qu'on attend d'une initiative locale démocratique.
- **Faciliter l'apprentissage permanent.** Les gouvernements doivent favoriser les occasions d'apprentissage permanent pour les minorités ethniques avec lesquelles ils travaillent. Le groupe central ou la coalition a avec enthousiasme assisté à toute séance de formation, réunion, conférence ou présentation qui leur était offerte. Les membres avaient demandé à être dotés d'un nombre considérable de compétences et

de connaissances. Les relations avec le gouvernement ne sont pas en danger si celui-ci reconnaît ce désir d'apprendre et fournit toutes les chances possibles pour ce faire; ces minorités ethniques voient en ces offres un appui à leurs efforts.

- **Assurer si possible la légitimité des projets dans les milieux officiels.** Comme il a été dit ci-dessus, les minorités ethniques sont motivées et voient leurs efforts légitimés quand ceux-ci sont reconnus officiellement. Cela comprend la reconnaissance par les politiciens de leurs efforts, les occasions de présenter les questions importantes pour elles à des réunions et leur inclusion dans d'autres activités gouvernementales. Encore, elles interprètent tout cela comme un appui à leurs efforts.
- **Reconnaître les compétences et l'expérience de l'autre.** Lorsque les gouvernements et les minorités ethniques travaillent ensemble, ils doivent mutuellement reconnaître leurs compétences et leur expérience. Le stéréotype qui veut que les représentants gouvernementaux ne comprennent rien des initiatives communautaires ou qu'ils travaillent contre elles doit être abandonné par les minorités ethniques. Nombre de ces bureaucrates possèdent des années d'expérience en développement communautaire. Par contre, les représentants gouvernementaux doivent se rendre compte que de nombreux membres des minorités ethniques sont des gens instruits et compétents, des professionnels (dentistes, avocats, professeurs, infirmiers/infirmières, vétérinaires, etc.) qui s'embarquent dans l'action communautaire parce qu'ils ne peuvent pas exercer leur métier au Canada. Il est vraisemblable, en jouant le rôle d'animateur communautaire ou en faisant partie du groupe central, qu'un membre peut gagner un certain prestige et de la reconnaissance; son action communautaire pourrait être aussi un moyen de *regagner son statut* et de faire reconnaître ses compétences et ses antécédents.
- **Remettre en cause les présomptions au sujet du processus/d'animation de groupe « normal ».** Les relations établies entre les gouvernements et les minorités ethniques doivent être officialisées en définissant les buts, les principes et le cadre de référence, ainsi qu'en élaborant un protocole visant la gestion de ces relations et le règlement des conflits. Nombre de fois, les réunions de groupe avaient une charge émotionnelle, des voix s'élevaient et de nombreuses opinions contraires étaient exprimées. Certaines personnes, à l'aise à des réunions étroitement contrôlées et dirigées par un animateur trouvaient nos rencontres inutiles et destructives. Par contre, de nombreux membres du groupe central ont pensé que celles-ci étaient au contraire productives et utiles. Ce qu'une personne (qui a évolué dans le milieu occidental) peut appeler « dissension » sera pour une autre (membre d'une minorité ethnique) une distraction. Les groupes doivent être autorisés à participer et à s'exprimer d'une manière qui pourrait ne pas plaire aux représentants gouvernementaux.
- **Rencontrer les groupes à son bureau.** Souvent, les relations entre le gouvernement et les minorités ethniques demandent que les membres de ces communautés se rendent dans les bureaux publics pour des réunions. Les représentants

gouvernementaux devraient aussi se rendre chez ces derniers, où que ce soit, afin de démontrer leur engagement à l'égard de la relation et de les traiter sur un pied d'égalité.

- **Reconnaître les valeurs personnelles ou la méthode de travail de l'autre.** Les représentants du gouvernement et les minorités ethniques doivent comprendre et reconnaître les valeurs personnelles et le mode de travail de leurs interlocuteurs. Si l'une des parties n'est pas résolue à l'égard de la relation et de l'avancement des questions intéressant les minorités ethniques, ou n'a pas une connaissance éémique des manières de fonctionner avec le système de l'autre, la relation n'ira pas loin..
- **Demeurer en liaison avec les collègues des autres ministères.** Les représentants gouvernementaux devraient établir des liens avec leurs collègues des autres ministères ou unités gouvernementales qui eux aussi travaillent avec les minorités ethniques. Les bureaucrates interrogés lors de notre étude ont déclaré que le fait de connaître et de rencontrer leurs collègues à des réunions était un facteur très important pour le maintien de leur engagement. Ils se connaissent, aiment se rencontrer et peuvent collaborer afin de passer le même message à leur hiérarchie au sujet des questions.

### **Difficultés : Maintenir l'engagement des citoyens à l'égard de l'élaboration des politiques**

Que veut réellement dire l'engagement des citoyens? Nos expériences relatives au projet *TOUS ENSEMBLE MAINTENANT* ont consolidé notre croyance dans le fait que l'engagement des citoyens à l'égard de l'élaboration des politiques est encore une autre manifestation de la participation active des citoyens. Si celle-ci, dans sa définition, va au-delà de la notion officielle pour s'étendre à l'expérience vécue chaque jour *en qualité de citoyen*<sup>3</sup>, nous devons alors être prêts à l'appuyer et à la cultiver. Nous faisons ici part de nos réflexions sur la participation active des citoyens et sa relation par rapport au maintien de leur engagement.

### **Redéfinir la participation active des citoyens selon le cadre de l'inclusion sociale**

Lorsque nous souhaitons obtenir l'engagement de groupes qui traditionnellement n'ont jamais joué un rôle social tels que les minorités ethniques, l'inclusion sociale est un cadre pertinent, une notion qui se prête beaucoup plus à la redéfinition de la participation active que celle du multiculturalisme. L'inclusion sociale est un processus et un but en matière de bien-être social qui vont plus loin que le renversement des obstacles ou des risques inhérents en matière de participation; elle exige des investissements et des mesures si elle doit être une réussite pour les

---

• <sup>3</sup> Sanders, L. (2003) *Sustaining Canada's Multicultural Cities: Learning from the Local*. Discours prononcé lors d'un petit déjeuner de la série des colloques organisés à la Colline du Parlement. Fédération canadienne des sciences humaines. 24 février 2004. Ottawa.

•

marginalisés, les exclus et tous ceux qui ne peuvent jouir pleinement des avantages économiques et sociaux de la société. Voici à cette occasion quelques présomptions tirées de nos expériences concernant la participation active des citoyens d'une société multiculturelle :

- La participation active des citoyens doit redresser les inégalités systémiques qui empêchent les minorités ethniques de participer pleinement au processus de prise de décision ou en font des personnes marginalisées.
- La participation active des citoyens doit d'abord commencer par les expériences quotidiennes vécues par les gens dans leur milieu ou le contexte de leur vie quotidienne.
- La participation active des citoyens confronte essentiellement la pluralité, ce qui veut dire que c'est un moyen d'aider les gens à briser les obstacles liés à la race, à la religion, à la classe et à la culture, qui essentiellement nous rendent différents les uns des autres.

Ainsi, l'environnement le plus propice à la participation active des citoyens est l'endroit où vivent et prospèrent les citoyens – dans les villes et les quartiers – et dans les relations entre les membres de la société hôte (surmonter la peur des étrangers) et les nouveaux arrivants (accepter la perte des traditions et de l'ancien mode de vie).

### **Renforcement de la capacité des institutions publiques à encourager la participation en matière d'élaboration des politiques**

Cela nous mène à notre deuxième réflexion : Comment les institutions publiques en tant que gardiens de l'espoir et des aspirations des populations parviendront-elles à obtenir la participation active des citoyens. Ces institutions peuvent renforcer leur capacité à ce sujet - ou la capacité de créer des relations d'égalité (ou d'exercer un esprit critique ou de réfléchir sur l'origine de leurs pouvoirs) et de comprendre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer à ce sujet (afin de reconnaître les obstacles et les risques pour réagir en conséquence). Les moyens à utiliser sont les suivants :

- Développer nos compétences dans la réconciliation quotidienne de nos différences, et c'est essentiel. Cela veut dire encourager de bonnes communications interculturelles et trouver des moyens moins hostiles de résoudre les conflits. Nous devons nous montrer objectifs sur le plan culturel et d'examiner nos préjugés culturels dans nos petites décisions que de chaque jour, que ce soit à titre d'employés de première ligne ou de gestionnaires, par exemple l'apparence de notre aire de réception, le langage utilisé pour passer des informations ou les priorités des programmes/services que nous mettons en place
- Concevoir des processus d'inclusion pour exprimer notre intérêt et notre capacité de reconnaître l'existence d'obstacles à la participation. Comment savons-nous si les processus que nous adoptons sont inclusifs? Il faut

commencer par une reconnaissance appréciable des différences plutôt que des handicaps, l'encouragement des talents et des compétences comme des contributions potentielles, l'offre de possibilités de participation, la mise à disposition d'espaces communs et de ressources matérielles pour faciliter l'inclusion.

### **Renforcement des capacités administratives des minorités ethniques**

Le dernier point dont nous voulons parler est que l'engagement des citoyens peut être maintenu si ceux-ci ont les moyens de participer de manière officielle à la prise de décision. Cela veut dire donner aux minorités ethniques et aux communautés des capacités de participer à l'administration de leur région. Nous croyons que des communautés ethnoculturelles viables et dynamiques auront un effet bénéfique sur le Canada. Des études ont conclu que l'engagement des citoyens signifie une plus grande confiance dans le gouvernement et contribue à une meilleure performance économique. Si nous pensons que cela est vrai, alors nous devons agir de la manière suivante :

- Réfléchir sur notre politique relative au multiculturalisme, examiner les présomptions sur lesquelles elle se fonde ainsi que la façon dont elle a influencé jusqu'ici le processus de prise de décision à tous les niveaux - fédéral, provincial et municipal – ainsi qu'au niveau des secteurs en général. Quelle sorte de soutien la politique doit-elle offrir pour stimuler et accélérer la croissance des communautés ethnoculturelles et garantir leur intégration?
- Repenser l'actuelle politique de financement des communautés multiculturelles pour des projets à court terme fondés sur des critères et des priorités fixés par le gouvernement. Ce projet seulement a nécessité deux années de travail auprès des communautés ethnoculturelles en vue de les organiser en entité collective.

Finalement, la Coalition multiculturelle croit qu'il existe un espace démocratique propice à une collaboration et à un partenariat entre les communautés et les institutions à toutes les étapes de l'élaboration des politiques. Les institutions peuvent bénéficier des interactions avec une infrastructure « humaine » qui permet aux membres des communautés non organisées de se manifester et de s'engager dans un processus en vue d'engendrer ce que nous appelons des connaissances humaines - toute la mine des expériences vécues par les populations sur lesquelles l'élaboration des politiques pourrait se fonder.

### **Renseignements additionnels**

Aucun

### **Pièces jointes**

La plupart des pièces jointes se trouvent dans la section *Évaluation* du présent rapport.



**TOUS ENSEMBLE MAINTENANT:  
Une Coalition multiculturelle pour le bien-être et l'équité en santé**

**Appendice A**

**RÉSUMÉ INTÉGRÉ DES QUESTIONS**

**ATELIER DU GROUPE CENTRAL ET DES COMMUNAUTÉS**

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES/PROGRAMMES	INITIATIVE D'ORIENTATION
<p><b>Accès aux services de santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Protection               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Manque de couverture pour les soins dentaires (coût élevé)</li> <li>◦ Assurance-santé insuffisante</li> <li>◦ Non-reconnaissance des autres pratiques de guérison</li> </ul> </li> <li>● Coût               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Incidence de la privatisation des services de santé sur les communautés multiculturelles et l'accès des services à prix abordable</li> </ul> </li> <li>● Conception (qualité des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer la communauté au sujet du système de santé et de ses services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nouveaux programmes à l'intention des minorités ethniques au sein d'un ministère distinct</li> <li>Services adaptés aux cultures</li> <li>● Formation adaptée aux cultures à inclure dans le programme d'études du domaine de la santé</li> <li>Création de services à prix abordable</li> <li>● Accroître le nombre des professionnels de la santé parmi les communautés ethniques</li> <li>● Prestation des services               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Considérer les questions de santé dans leur globalité et examiner d'autres questions connexes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soins de santé universels – adaptés aux minorités ethniques, accessibles et à coût abordable</li> <li>● Plan dentaire</li> <li>● Lancer une initiative sur la santé qui englobe les autres pratiques de guérison dans la médecine</li> <li>● Abandonner l'idée de la privatisation du système de soins de santé</li> <li>● Des initiatives d'orientation visant à traiter les facteurs qui influent sur la santé</li> </ul>

services de santé) ◦ Insuffisance de travailleurs en santé et de services de santé ◦ Insuffisance de services de qualité standard ◦ Manque d'information sur le système de santé		Services ciblant différentes populations (aînés, jeunes et adultes)	
---	--	---	--

**CE QUE LES GROUPES COMMUNAUTAIRES NOUS ONT DIT:**

« L'accès aux services sociaux tels que les soins de santé est aussi un sujet préoccupant pour la communauté africaine. Alors que ces services pourraient être moins importants pour le nouvel immigrant indépendant et moins sollicités par celui-ci, les vieux trouvent que l'accès à des services tels que le logement et les soins de santé adaptés doit être aussi un sujet de préoccupation. Nous proposons que la communauté africaine entreprenne d'examiner ses propres besoins de santé en vue d'organiser des programmes de sensibilisation auprès de ses membres. Une proposition visant l'établissement d'un ministère distinct pour les affaires des minorités et des Africains serait-elle inacceptable? **Déclaration de principe du groupe africain.**

**GROUPE COMMUNAUTAIRE CHINOIS**

« Les obstacles linguistiques ont une incidence pour les immigrants chinois sur le plan de l'emploi et de l'accès aux services de santé au Canada. En outre, il existe parmi eux des différences culturelles, par exemple des habitudes alimentaires différentes et les croyances dans le rituel consistant à manger quand les gens se meurent. Par conséquent, les fournisseurs de services linguistiques peuvent beaucoup aider à aplanir ces différences. »

- Les Chinois se sont rendus compte des insuffisances des services hospitaliers. Il y a beaucoup de malentendus entre le personnel hospitalier et les Chinois âgés, qui se heurtent à des obstacles linguistiques.

- Ils veulent être mieux informés au sujet de l'aide sociale.
- Ils constatent l'existence de problèmes concernant les diagnostics prononcés, à cause des différences culturelles et des obstacles linguistiques.
- À cause de ces obstacles, certains patients ne cherchent pas à se faire traiter immédiatement et attendent que leur cas s'aggrave avant de le faire. On nourrit l'espoir que ce problème peut être réglé.

Secteurs nécessitant des changements :

- Les insuffisances des services hospitaliers.
- Les problèmes de communication et les malentendus.
- Des moyens d'offrir divers produits alimentaires aux patients des communautés ethniques dans les hôpitaux.
- Aide au personnel hospitalier à être plus sensible aux différences culturelles, à comprendre ce que veulent les groupes ethniques en termes de soins de santé.

GRUPE COMMUNAUTAIRE SOMALIEN :

En ce qui a trait au secteur de la santé, les participants ont noté :

- Qu'il existe des insuffisances dans la prestation de services dans les hôpitaux et dans d'autres centres de santé.
  - Que la communauté rencontre des obstacles linguistiques dans les hôpitaux et dans d'autres centres de santé.
  - Que des médecins procèdent couramment à de petites interventions chirurgicales sans les consultations appropriées.
  - Que le personnel de santé est constitué de Canadiens ordinaires qui ne comprennent pas le contexte culturel des immigrants et qu'il y a un manque de connaissance au sujet du stress, de l'anxiété et de la dépression.
  - Que de nombreux professionnels de la santé formés à l'étranger ne peuvent exercer leur métier.
  - Que les gens n'ont pas accès à des services de physiothérapie.
  - L'absence d'assurance dentaire.
- Mettre en oeuvre une initiative en vue de reconnaître les pratiques de guérison spirituelle et de les incorporer dans notre programme de santé. Nous proposons que le système de soins de santé englobe plus généralement les aspects culturels et les besoins des communautés d'immigrants. Nous recommandons l'offre d'un financement permettant de

développer la capacité des communautés ethniques d'entreprendre des campagnes de sensibilisation en vue d'éliminer les disparités et d'obtenir un plus grand accès aux soins de santé et aux professions médicales.

- Institutionnaliser la formation en savoir-faire culturel.
- Instituer un programme de formation en savoir-faire culturel pour les établissements fédéraux et provinciaux.
- Standardiser le programme de savoir-faire culturel pour les interprètes en matière de santé.
  
- Établir un système qui favorise l'augmentation du nombre de professionnels de la santé, des préposés des services paramédicaux de santé et de la santé publique parmi les minorités. Reconnaître les qualifications des professionnels de l'étranger, et pourquoi ne seraient-ils pas autorisés à exercer leur métier après une rapide formation sur le système de santé du Canada.
- Accroître le financement destiné aux recherches relatives aux minorités effectuées par des chercheurs issus de ces communautés. Accroître le financement des chercheurs de ces minorités travaillant au sein des organisations locales.

## COMMUNAUTÉ HISPANOPHONE

### **Santé mentale**

- Créer d'autres centres communautaires dotés de travailleurs en santé mentale.
- Souplesse dans le processus de reconnaissances des compétences acquises à l'étranger.
- Accroître les programmes des secteurs de la santé pour les hispanophones.
- Accroître et faciliter les services de santé.
- Le gouvernement devrait fournir un plus grand soutien financier aux services communautaires.
- Accroître le soutien fourni par les institutions gouvernementales.
- Promouvoir les organismes qui encouragent le perfectionnement personnel.
- Améliorer les programmes d'éducation ou de formation offerts aux immigrants qui n'ont pas fait des études dans leur pays d'origine.
- Le gouvernement devrait trouver un compromis pour effectuer des changements en santé mentale ou améliorer les installations.
- Établir des programmes d'éducation et fournir une aide morale aux nouveaux immigrants.
- Accroître et améliorer les services de santé.

- Doter les services de personnel compétent pour orienter les gens dont on a besoin.
- Donner aux immigrés les mêmes chances accordées aux Canadiens.

#### COMMUNAUTÉ KURDE

- Insuffisance de services, de ressources et de soutien concernant les maladies mentales, et ce sont ces soins dont les gens ont le plus souvent besoin quand ils sont de nouveaux venus.
- La privatisation des soins de santé préoccupe les populations d'immigrés; que se passerait-il si la rumeur de privatisation des soins de santé était vraie. Nous devons travailler à l'arrêter.

« Je reçois une allocation de subsistance, mais ma femme et moi n'obtenons aucun remboursement du prix des lunettes, des soins dentaires et des prescriptions. »

« Faire passer régulièrement des examens médicaux à nos jeunes enfants pour s'assurer de leur santé physique et mentale avant qu'il ne soit trop tard. »

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	INITIATIVE D'ORIENTATION
<b>Ressources pour la santé et le bien-être des aînés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Long délai avant l'obtention des prestations aux aînés ou de sécurité de la vieillesse</li> <li>● Manque d'installations culturellement adaptées pour les aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire intervenir les leaders communautaires dans les questions touchant les aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Amélioration des services aux aînés – par exemple leur régime alimentaire</li> <li>● Organisation de colloques pour les prestataires de soins aux aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des changements aux prestations aux aînés</li> </ul>

#### CE QUE NOUS ONT DIT LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

##### COMMUNITÉ PHILIPPINE

« Les aînés : Que le gouvernement augmente le montant maximum de revenu en deçà duquel les aînés ont droit aux prestations, qui incluraient les soins de la vue et les soins dentaires. La majorité des aînés d'origine philippine ont un revenu à peine supérieur au montant maximum et se trouvent pénalisés, devant eux-mêmes assumer ces dépenses. Ceux qui ont travaillé sur une période de cinq à 10 ans disposent de peu d'argent par rapport à ceux qui ont été actifs pendant plus longtemps sur le marché du travail et peuvent facilement ainsi s'offrir une assurance pour ces soins. »

##### COMMUNAUTÉ IRANIENNE

« **Réduire de 10 ans l'âge d'admissibilité au Régime de pension du Canada** »

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	INITIATIVE D'ORIENTATION
<p><b>Santé familiale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Difficulté de jouer le rôle parental dans un contexte biculturel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Compétences en éducation des enfants, particulièrement les adolescents</li> <li>◦ Différences dans les méthodes disciplinaires et l'éducation des enfants</li> </ul> </li> <li>● Rupture dans les relations familiales/conflits</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des pratiques culturelles dans les systèmes de services sociaux, par exemple l'éducation des enfants</li> <li>• Reconnaissance des pratiques culturelles amenées par les immigrants/réfugiés</li> </ul>	

**CE QUE NOUS ONT DIT LES GROUPES COMMUNAUTAIRES :**

COMMUNAUTÉ CHINOISE

- Gâtez les enfants, mais poussez les adolescents à devenir indépendants aussi tôt que possible.
- Services d'aide à l'enfance : Les questions comprenaient les interventions en matière de bien-être des enfants, l'évaluation se fait par téléphone. Il sera difficile de faire de l'interprétation pour les particuliers et les familles (aide aux familles rencontrant des obstacles linguistiques).
- Violence au sein de la famille (abus) :

- Éducation des femmes : La plupart des Chinoises ne dénonceront pas les actes de violence à la police quand elles en sont victimes. Elles ne sont pas non plus informées au sujet de leurs droits au Canada et des ressources disponibles dans la communauté. Par conséquent, il est important pour elles d'être sensibilisées à cet égard.
- Problème d'exagération : On rapporte que certains cas d'abus sont exagérés par certains travailleurs sociaux; par conséquent, les gens ne veulent pas demander l'aide des services sociaux.
- Apprendre à ces personnes comment réagir : Il est aussi nécessaire de mieux informer ces personnes sur la façon de se comporter face à la violence en milieu familial.
- Il faut instruire et appuyer les familles afin d'atténuer les différences culturelles : Puisqu'il existe des différences culturelles entre Canadiens et Chinois, il est nécessaire d'aider ces derniers à comprendre la culture canadienne afin de mieux réussir leur intégration dans la société.
- Services de liaison et d'interprétation aux familles chinoises afin d'améliorer les communications entre les parents et les enseignants.
- Coopération entre les écoles et les familles afin d'aider les enfants.

#### COMMUNAUTÉ PHILIPPINE

- Infidélité et divorce.
- Piètres compétences en éducation des adolescents.
- Insuffisance de connaissances chez les parents sur la façon dont fonctionne le système.
- Drogue et tabagisme parmi les jeunes.
- Enfants défavorisés, manque d'activités parascolaires pour cause de bas revenu des familles.
- Discrimination raciale en milieu scolaire; manœuvres d'intimidation.

#### COMMUNAUTÉ KURDE

« Le Canada est un pays riche et très développé, nos enfants auront une meilleure santé, seront plus intelligents si nous faisons des efforts pour introduire une initiative qui leur offre un repas à l'heure du lunch, depuis la petite école jusqu'aux études élémentaires. »

#### COMMUNAUTÉ SOMALIENNE

- Fossé entre les générations : Les enfants souvent oublient la culture et la langue des parents.
- Aucun modèle idéal pour les jeunes Somaliens qui ont désespérément besoin de voir des gens de leur communauté réussir.

#### COMMUNAUTÉ DE L'EUROPE DE L'EST

- Des problèmes dans les rapports familiaux sont très communs. La situation souvent crée de l'anxiété, du stress et de la dépression.

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES ACTION	INITIATIVE D'ORIENTATION
<p><b>Accès à l'emploi pour les immigrants et réfugiés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Non-reconnaissance des compétences acquises à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Aucun cadre de référence en ce qui a aux qualités professionnelles</li> <li>◦ Chômage/sous-emploi chez les immigrants qualifiés</li> </ul> </li> <li>● Discrimination et marginalisation dans les pratiques d'embauchage <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Injustice dans les possibilités d'emploi</li> <li>Échec du programme d'action positive</li> </ul> </li> <li>● Obstacles linguistiques <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Difficulté des nouveaux immigrants dans la recherche d'emploi</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informer les membres de la communauté de leurs droits – renseignements relatifs à la reconnaissance des titres</li> <li>● Programmes d'éducation communautaires axés sur le développement des compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Création d'un programme <i>Embauchez un immigrant</i> permettant d'acquérir une expérience dans des professions valables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Améliorer les mesures d'équité (telles que l'action positive)</li> <li>● Revaloriser le salaire maximum en Alberta</li> <li>● Reconnaissance des professionnels formés à l'étranger</li> </ul>

## CE QUE LES COMMUNAUTÉS NOUS ONT DIT :

### COMMUNAUTÉ AFRICAINE

- Les membres de la Communauté africaine qui ont fait des études au Canada ou qui sont des diplômés venus de l'étranger réussissent encore moins bien que les autres groupes minoritaires, pas parce qu'ils sont moins performants et qu'ils sont moins capables au niveau des études, mais parce qu'ils sont victimes de stéréotypes injustes profondément enracinés.
- Nous sommes d'avis que nombre des immigrants de la communauté africaine avaient été des entrepreneurs d'expérience et prospères. Ils sont des professionnels compétents possédant de bons antécédents. En fait, la catégorie d'immigrants indépendants est constituée de gens qui avaient été la crème de leurs communautés et des établissements qu'ils avaient servis. En devenant des Canadiens et des résidents de l'Alberta, ils sont devenus des moins que rien parce que on leur a fait comprendre qu'ils l'étaient. C'est manifestement de la discrimination et cela leur cause du tort. Nous proposons que l'on fasse quelque chose afin de modifier ce genre de traitement qui fait des immigrants des gens sans statut ou au statut diminué, en mettant des obstacles à la reconnaissance de leurs titres professionnels. À cause des découragements que rencontre un nouvel immigrant, particulièrement la communauté africaine, pour s'installer et se recycler afin de s'adapter aux soi-disant façons de faire canadiennes, des ressources sont ainsi gaspillées, et nombre d'entre eux tombent malades et succombent à la dépression, d'autres perdent ce qu'on pourrait appeler l'ambition de faire des études qui avait motivé leur décision de s'installer au Canada. Nous proposons d'offrir aux nouveaux immigrants des occasions de se familiariser avec les manières canadiennes dans leur pays d'origine. De telles occasions pourraient aider le candidat à décider s'il veut émigrer au Canada ou changer de plan. La situation telle qu'elle se présente est en train de faire de l'Alberta, et spécialement le Canada comme pays, une société où les immigrants déçus sont des sujets de bavardage.
- Ce que nous savons des situations vécues par la communauté africaine n'est pas encourageant. Comme tous les autres immigrants, les Africains deviennent rapidement une source pour les travaux domestiques et les emplois peu spécialisés, qui ne leur offriront jamais des chances sérieuses d'avancement. La conséquence de tout cela est que la communauté africaine devrait commencer activement à regarder ailleurs. Nous proposons qu'on offre de nouvelles perspectives aux Africains qui leur permettraient de contrer les difficultés qui les empêchent de participer à la vie sociale de l'Alberta et du Canada et de progresser.

#### COMMUNAUTÉ PHILIPPINE

- Des immigrants hautement qualifiés sont sous-employés ou se trouvent au chômage.
- Des difficultés à faire reconnaître les titres ou à être pris en considération pour des postes à temps plein ou très hautement rémunérés.
- Discrimination raciale subtile dans le milieu de travail.
- Pas de système de soutien pour les familles nouvellement arrivées qui leur rendrait prêtes à saisir les occasions d'emploi.
- Milieu de travail stressant en raison de la lourde charge de travail et du bas salaire – danger pour la santé.

#### COMMUNAUTÉ DE L'EUROPE DE L'EST

- Un grand nombre d'immigrants sans emploi dans la communauté.
- Un grand nombre d'immigrants sont forcés d'accepter des emplois très peu rémunérés et sans rapport avec leurs compétences professionnelles.
- Le gouvernement ne fait pas grand-chose en ce qui a trait à des changements relatifs à la reconnaissance des titres reçus à l'étranger.

#### COMMUNAUTÉ AFGHANE

- Aucune reconnaissance des titres reçus à l'étranger.

#### COMMUNAUTÉ IRANIENNE

- Aucune reconnaissance des titres reçus à l'étranger.

#### COMMUNAUTÉ SOMALIENNE

Le chômage et le sous-emploi sont le lot de nombreux professionnels d'expérience qui ne peuvent accéder au marché du travail parce que leurs titres ne sont pas reconnus. Nombre d'entre eux, découragés, ont quitté le pays laissant derrière eux femme et enfants.

COMMUNAUTÉ HISPANOPHONE

Discrimination dans l'emploi.

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	INITIATIVE D'ORIENTATION
<p><b>Exclusion et isolement de la communautaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pauvreté et la question de classe au sein des communautés <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pauvreté – cause de différenciation entre immigrants Blancs et Noirs qui ont de l'argent ou n'en ont pas</li> <li>◦ Discussions encore concentrées sur les besoins fondamentaux et non sur la plus importante question des politiques</li> </ul> </li> <li>● Discrimination raciale <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Effet/répercussion sur les communautés musulmanes des événements internationaux; respect en temps que citoyens égaux</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accroître la capacité des gens à exprimer clairement leurs problèmes et à intervenir dans les questions communautaires</li> <li>● Mettre en contact les différentes communautés culturelles</li> <li>● Établir un centre de services communautaire</li> <li>● Appuyer les centres communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutien du gouvernement aux services essentiels dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accroître les programmes de soutien du revenu</li> </ul>

<p>● Impressions d'impuissance et d'inhabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les problèmes sont ignorés dans la communauté plutôt que d'être discutés à l'aide des moyens à l'occidentale usuels</li> <li>◦ Sentiment d'impuissance à changer les politiques</li> <li>◦ Absence de soutien/ressources pour les services communautaires</li> <li>◦ Les immigrants francophones d'Afrique ne sont pas reconnus comme membres de la francophonie et par conséquent n'ont pas accès aux ressources appropriées</li> </ul>			
--	--	--	--

**CE QUE LES COMMUNAUTÉS NOUS ONT DIT :**

## COMMUNAUTÉ AFRICAINE

Les membres de la communauté africaine ont toujours été considérés comme des délinquants, des drogués et traités de toutes sortes d'adjectifs à connotation péjorative qui ignorent leurs bons côtés. Comme dans toute autre minorité, toute personne qui est menacée et se laisse convaincre qu'elle ne sera jamais quelqu'un pourra difficilement espérer améliorer sa condition. Ce n'est pas que l'Africain est mauvais. Mais on a décidé qu'il serait ainsi afin de le déshumaniser. L'Africain est surtout considéré comme un criminel et le suspect numéro 1 en Alberta pour les crimes et les infractions du genre. Afin de bien comprendre celui-ci, il faut connaître sa façon de penser et le voir vivre sa vie quotidienne. Nous disons qu'on ne peut pas continuer de faire de lui le bouc émissaire de la société en matière de criminalité. Donnez-lui au contraire la possibilité d'intervenir dans les questions de criminalité dans sa communauté, car il serait plus utile à cause de sa culture s'il pouvait participer aux décisions qui influent sur la perception qu'on se fait des Africains et sur la façon dont la justice les traite en Alberta et au Canada.

## COMMUNAUTÉ DE L'EUROPE DE L'EST

Une grande partie de cette population ne participe pas ou pas assez à la vie sociale. L'isolement est très commun parmi elle.

## COMMUNAUTÉ SOMALIENNE

- Les Somaliens manquent d'information au sujet de la vie politique canadienne et de la façon d'exercer leur droit de vote.
- Pas de modèle à imiter pour le jeune Somalien qui a désespérément besoin de voir réussir des gens de sa communauté.
- Bas revenu : La plupart des Somaliens ont une famille nombreuse, ainsi ils tombent souvent dans la catégorie des bas revenus.
- La plupart des participants ont blâmé pour cela la perte de leur rôle. Il y a un grand besoin d'unir les gens forts et dynamiques de la communauté. Le sens de la communauté est le seul moyen pour ses membres de faire face à leurs problèmes.

#### COMMUNAUTÉ CHINOISE

- La communauté espère combler le fossé qui existe entre elle et les Canadiens ordinaires.
  - Elle n'est pas sûre de pouvoir contribuer à changer les politiques, mais voudrait mieux connaître le système.
- Elle voudrait être mieux renseignée sur les mesures sociales.

#### COMMUNAUTÉ HISPANAPHONE

- Mise en œuvre de mesures de lutte contre la discrimination.
- Application des mesures déjà approuvées afin d'éliminer la discrimination en recourant au système juridique et aux amendes prévues.
- Le système juridique devrait appuyer les immigrants en faisant d'autres lois pour garantir leurs droits.
- Une meilleure utilisation des organes de communication gouvernementaux contre la discrimination raciale.
- Des changements aux politiques pour affronter les problèmes.
- Offrir beaucoup plus de chances aux immigrants.

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	INITIATIVE D'ORIENTATION
<p>Accès aux possibilités d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Cours d'anglais langue seconde (CALs) pour adultes <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Programmes de CALs – accès limité à une durée de trois ans après l'arrivée</li> <li>◦ Obstacles linguistiques à l'emploi et à l'éducation</li> </ul> </li> <li>● CALs à l'école <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ L'enseignement de la langue ne répond pas aux besoins des jeunes immigrants</li> </ul> </li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Améliorer le système d'éducation pour répondre aux besoins des immigrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plaider en faveur du programme de CALs dans la politique sur l'immigration – augmentation du financement et prolongation de la limite de trois ans sur l'accès aux cours</li> <li>● Mesure exigeant un enseignement sur le multiculturalisme dans les écoles</li> <li>● Accroître les chances d'éducation pour les minorités ethniques</li> </ul>

### CE QUE NOUS ONT DIT LES COMMUNAUTÉS :

#### COMMUNAUTÉ CHINOISE

- Système d'éducation : Les questions examinées comprenaient l'enseignement de l'anglais langue seconde pour les adultes et des services de liaison pour le soutien aux familles qui rencontrent des obstacles linguistiques dans les écoles.

- Financement insuffisant pour l’enseignement de l’anglais aux adultes.

COMMUNAUTÉ HISPANOPHONE

- L’évaluation de l’étudiant est irréaliste et nuit à son avancement.
- Recommandations concernant l’enseignement de la langue et les études.
  - Prêts aux étudiants/une mesure fédérale pour valider les diplômes par des tests appropriés.
  - Plus d’écoles et d’avantages.
  - Reconnaissance de notre culture, de nos valeurs et de nos capacités.
  - Prestations gouvernementales.
  - Occasions de participer au processus de prise de décision gouvernemental pour faire en sorte que l’on écoute les communautés et qu’elles ne soient pas oubliées.
  - Diminution des frais d’études.
  - Plus de bourses d’études.
  - Encouragement des citoyens.

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	MESURE D’ORIENTATION
Changements au programme d’aide familiale résidant du Canada  ● Accès à l’éducation pour les bonnes d’enfant après la deuxième année du contrat	● Soutien de l’employeur à la mise à niveau de l’éducation des bonnes d’enfant	● Accroître les chances d’accès à l’éducation pour les bonnes d’enfant	● Changements au programme d’aide familiale résidant – changer le minimum de deux ans d’attente avant d’obtenir l’accès à l’éducation, les relations employeur - employé, prestation de maladie

## **CE QUE LES COMMUNAUTÉS NOUS ONT DIT :**

### COMMUNAUTÉ PHILIPPINE

- Violation par l'employeur des droits garantis aux bonnes d'enfant par le droit du travail, par exemple concernant les congés de maladie, les congés annuels.
- Manque de connaissance au sujet des modalités du contrat entre employé et employeur.
- Chances d'accès à l'éducation limitées ou inexistantes pour les bonnes d'enfant durant leur période d'emploi.

QUESTION	ACTION COMMUNAUTAIRE	SERVICES ET PROGRAMMES	MESURE D'ORIENTATION
<b>Questions à examiner particulièrement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Incapacité de la part du gouvernement de comprendre les questions qui touchent les immigrants</li> </ul>		Augmenter le financement pour les recherches portant sur les minorités, particulièrement pour les chercheurs qui connaissent les communautés des minorités et ont une expérience de leur milieu	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Injustice des lois sur l'immigration – éclatement des familles, différentes définitions de ce qui constitue une famille</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Équité des politiques d'immigration concernant le parrainage d'un membre de la famille – par exemple qui fait partie de la famille?</li> </ul>

**CE QUE LES COMMUNAUTÉS NOUS ONT DIT :**

COMMUNAUTÉ DE L'EUROPE DE L'EST

Loi sur l'immigration – injuste (la définition de *famille* devrait être étendue – pas seulement aux parents et enfants vivant sous un même toit, mais aussi aux enfants mariés, qui devraient faire partie de la famille immédiate. Les parents devraient pouvoir parrainer leurs enfants malgré leur âge et leur statut matrimonial).

## **Appendice B**

### **Documentation sur les politiques**

## **Note d'information sur les politiques**

Le Canada accueille plus d'immigrants que tout autre pays du monde. En raison de la croissance de l'immigration, 5,4 millions de personnes nées à l'étranger y vivent maintenant, soit 18,4 % de la population totale du pays (6). Les minorités visibles, la plupart d'origine non européenne, représentent le quart du nombre des immigrants (6). Ce portrait ethnoculturel révèle l'existence d'une population aux besoins, aux capacités et aux aspirations divers. La santé et le bien-être sont au centre de ces aspirations. La Coalition multiculturelle est une initiative de 12 communautés ethnoculturelles d'Edmonton. Elle est financée par Santé Canada par le biais de son Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISB) et appuyée par la coopérative Multicultural Health Brokers. Depuis septembre 2002, un total de 120 communautés ont participé à 36 ateliers sur la politique d'éducation. Quatre questions prioritaires ont été déterminées par les participants communautaires comme étant des déterminants majeurs de la santé des minorités ethniques. Ce sont : l'accès inégal et approprié à l'emploi pour les professionnels et les travailleurs formés à l'étranger; l'accès limité à l'éducation pour les nouveaux arrivants et le sous-financement des CALS; l'incapacité d'accéder à des services de santé adaptés culturellement et à prix abordable; l'isolement et l'exclusion des minorités ethniques par rapport à la vie civique et politique de la société canadienne. Cette documentation sur les politiques est un condensé des discussions des ateliers communautaires, des recherches et des rapports gouvernementaux.

---

### **ACCÈS DES IMMIGRANTS AUX POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION**

---

#### **PORTÉE DE LA QUESTION**

- Le profil éducationnel de la population canadienne en âge de travailler a grandement bénéficié de la contribution des immigrants arrivés dans le pays dans les années 90. Six immigrants sur dix détenaient un diplôme d'un collège ou avaient des titres universitaires en 2001 (6).
- Malgré leur haut niveau d'éducation, les immigrants arrivés depuis les années 90 ne réussissent pas bien sur le marché du travail, et par conséquent leurs revenus sont bas (2).
- Une maîtrise insuffisante de la langue est un gros obstacle à l'emploi. Quatre sur 10 des immigrants arrivés au Canada ne parlaient ni l'anglais ni le français en 1999 (1).
- Les études faites avant l'émigration au Canada ont moins d'effet sur les revenus que la formation obtenue après l'arrivée (2).
- Les cours d'anglais langue seconde sont limités. Ils ne sont pas accessibles à un demandeur d'asile ou à un immigrant reçu qui a vécu au Canada pendant plus de trois ans ou est devenu un citoyen. Si un immigrant doit apprendre l'anglais après trois années de résidence dans le pays, il le fera à ses frais. En outre, il n'y a pas de financement pour l'installation à long terme, notamment l'acquisition des compétences demandées sur le marché. Les cours d'anglais langue seconde pour

les enfants et les jeunes nouveaux venus ont été considérablement réduits dans les dernières années.

- Les prestataires de services communautaires notent que la formation linguistique devient plus intégrée grâce à l'expérience acquise au travail (par exemple l'anglais langue seconde pour les ingénieurs). La cause est que la population des immigrants est relativement âgée (30 – 45 ans), et elle ne dispose pas de beaucoup de temps pour tout recommencer et intégrer au fur et à mesure le marché du travail classique. En outre, le temps de formation est limité car l'étudiant ne bénéficie d'une aide financière que pour un an. Par conséquent une campagne est lancée en vue de préparer les gens à obtenir un emploi convenable.

*« L'évaluation des écoliers ne correspond pas à leur réalité et compromet leur développement. »*

*Participant communautaire*

### Incidences

- Les hommes de 25 à 54 ans récemment immigrés qui se déclarent anglophones et francophones gagnent au moins plus de 10 000 \$ un an après leur arrivée que ceux dont les compétences linguistiques sont moindres (6).
- Alors que les immigrants formés à l'étranger ne s'en sortiront pas aussi bien que les Canadiens de naissance, ils seront bien mieux lotis que ceux qui ont fait moins d'études ou reçu très peu de formation.
- Les résultats positifs que procure l'éducation dépendent largement de la maîtrise de la langue (2). Celle-ci semble être l'un des principaux facteurs de succès sur le marché canadien du travail. Les obstacles linguistiques contribuent à une diminution de la capacité d'accéder à ce marché, à l'augmentation du chômage ou du sous-emploi. Il y a manifestement en cela un lien avec le statut social et économique inférieur, et par conséquent avec l'inclusion sociale et la mauvaise santé (7).
- Les cours non sanctionnés par un titre ou un diplôme, qui pourraient aider les nouveaux arrivants à obtenir des équivalences menant à la reconnaissance de leurs compétences pour les rendre aptes à occuper un emploi dans leur ancienne profession, ne sont pas admissibles dans le cadre du programme de prêts (3).
- Les programmes de CALS actuellement offerts dans les écoles ont été jugés utiles dans l'amélioration l'estime de soi et dans la promotion de la santé mentale chez les jeunes immigrants.

### A. Initiatives en cours

#### GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Il n'y a pas eu de coupes profondes dans les programmes de formation linguistique destinés aux nouveaux arrivants, mais le personnel de première ligne a remarqué des réductions dans leur financement. On ne

- peut encore parler de crise; cependant l'accès aux CALS pour les adultes a diminué.
- L'éducation étant une responsabilité provinciale, le gouvernement fédéral n'offre aucun soutien pour cette formation de la maternelle à la douzième année. Par contre, il fait des transferts à l'Alberta pour l'immersion en langue française. En d'autres termes, si on parle déjà l'une des langues officielles, on peut obtenir un financement pour l'apprentissage de l'autre langue, mais si un enfant ne parle aucune des deux, il n'y aura aucune aide de la part du gouvernement.

#### GOUVERNEMENT PROVINCIAL

- Les nouveaux arrivants n'ont pas droit d'accès aux prêts provinciaux pour l'enseignement postsecondaire avant d'avoir résidé une année dans la province. Cependant, la formation linguistique et la mise à niveau au cours de la première année de résidence sont souvent déterminantes pour ces immigrants en termes de leur capacité future à entrer dans la profession souhaitée. (4).

#### ONG

- La Multicultural Coalition for Equal Access to Education in Calgary est très active et mène campagne pour l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles depuis les années 80. Elle a influencé les politiques et lutté contre la réduction des fonds dans le système scolaire. Récemment, elle a présenté un excellent exposé devant le Parlement albertain.
- Les conseillers de Catholic Social font partie d'une coalition qui a présenté un exposé devant Le Parlement au sujet de l'accroissement du financement destiné à l'enseignement de l'anglais langue seconde. D'autres pressions sont exercées conjointement avec le LARCC (Language Assessment, Referral and Counselling Centre), qui est constitué de tous les fournisseurs de CALS et des trois bailleurs de fonds (gouvernements fédéral et provincial et ECALA - Edmonton Community Adult Learning Association). Ce groupe se réunit régulièrement à titre de conseillers des bailleurs de fonds. Il partage l'information sur les incidences des coupes financières sur les services et la clientèle. Les bailleurs de fonds sont de plus informés des changements à apporter, dont un grand nombre a été déjà mis en œuvre.

#### **B. Action communautaire**

- Collaborer avec les écoles relativement à l'accroissement de la représentation et de la participation des parents des groupes minoritaires.
- Exercer des pressions en faveur de l'augmentation du financement destiné aux CALS tant pour les adultes que pour les jeunes, en travaillant étroitement avec les coalitions et les alliances existantes.
- Informer les nouveaux arrivants au sujet des CALS.

## C. Programmes et services

- Examiner et réviser les programmes d'enseignement pour s'assurer que les ressources éducationnelles incorporent et respectent la diversité.
- Mettre en œuvre des programmes de formation en matière de diversité pour le personnel enseignant.
- Mettre en œuvre des programmes communautaires pour aider les nouvelles familles d'immigrants à s'adapter aux différences entre leurs valeurs culturelles et celles du Canada.
- Encourager l'apprentissage de l'anglais ou du français.
- Outre l'enseignement de l'anglais fonctionnel, axer la formation linguistique sur une occupation spécifique.

*Nous préconisons :*

- ☞ *L'institution d'une politique fédérale de validation des diplômes au moyen de tests liés à la profession.*
- ☞ *La reconnaissance de notre culture et la valorisation de nos capacités et de nos compétences.*
- ☞ *L'offre d'occasions de participer au processus de prise de décision du gouvernement pour faire en sorte que les communautés soient entendues et qu'elles ne soient pas oubliées lors des prises de décision.*
- ☞ *La réduction des frais d'études.*
- ☞ *L'offre d'un plus grand nombre de bourses, de prêts et d'autres avantages en éducation pour les immigrants.*

*Les participants communautaires*

### RÉFLEXIONS SUR LES INITIATIVES D'ORIENTATION

- Donner aux nouveaux immigrants l'Accès au programme de prêts aux étudiants du Canada.
- Accroître le financement des CALS et prolonger la limite des trois ans pour le financement des cours pour adultes.
- Inclure un cours de formation sur le multiculturalisme dans les écoles. Déclarer prioritaire l'accroissement des chances d'éducation pour les minorités ethniques.

### Sources :

1. Edmonton Social Plan. *Population Groups: New Canadians*. Ville d'Edmonton. Services communautaires, 2001.
2. Tolley, Ellen. Note d'information sur les politiques n° 1 dans Metropolis - *The Skilled Worker Class: Selection Criteria in the Immigration and Refugee Protection Act*. Projet de Metropolis, 2003.
3. Omidvar, Ratna and Ted Richmond *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*. Fondation Laidlaw, 2003.
4. Goldberg 2000 in Omidvar, Ratna and Ted Richmond *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*. Fondation Laidlaw, 2003.
5. CPAP Consultation Results, Calgary 2001
6. Statistique Canada. *Recensement 2001 : Population des immigrants*. Statistique Canada, 2003.

Le Canada accueille plus d'immigrants que tout autre pays du monde. En raison de la croissance de l'immigration, 5,4 millions de personnes nées à l'étranger y vivent maintenant, soit 18,4 % de la population totale du pays (6). Les minorités visibles, la plupart venant de pays non européens, représentent le quart du nombre des immigrants. (6). Ce portrait ethnoculturel révèle l'existence d'une population aux besoins, aux capacités et aux aspirations divers. La santé et le bien-être sont au centre de ces aspirations. La Coalition multiculturelle est une initiative de 12 communautés ethnoculturelles d'Edmonton. Elle est financée par Santé Canada par le biais de son Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISB) et appuyée par la coopérative Multicultural Health Brokers. Depuis septembre 2002, un total de 120 communautés ont participé à 36 ateliers sur la politique d'éducation. Quatre questions prioritaires ont été déterminées par les participants communautaires comme étant des déterminants majeurs de la santé des minorités ethniques. Ce sont : l'accès inégal et approprié à des possibilités d'emploi pour les professionnels et les travailleurs formés à l'étranger; l'accès limité aux possibilités d'éducation pour les nouveaux arrivants et le sous-financement des CALS; l'incapacité d'accéder à des services de santé adaptés culturellement et à prix abordable; l'isolement et l'exclusion des minorités ethniques par rapport à la vie civique et politique de la société canadienne. Cette documentation sur les politiques est un condensé des discussions des ateliers communautaires, des recherches et des rapports gouvernementaux.

---

## **ACCÈS DES IMMIGRANTS AUX POSSIBILITÉS D'EMPLOI**

### **Portée de la question**

- Des analystes prévoient que d'ici 2020 qu'à cause du vieillissement de la main-d'œuvre du Canada et du bas taux de natalité, un million d'emplois ne trouveront pas preneurs, ce qui mettra le secteur médical en très grand danger.
- Les immigrants non seulement comptent pour près de 70 % de la croissance totale de la population active, l'immigration pourrait également d'ici 2011 compter pour la totalité de cette croissance (1).
- À cause des politiques qui favorisent les études et les compétences supérieures, plus de la moitié des immigrants du Canada arrivent dans le pays comme ouvriers qualifiés (2).
- Dès leur arrivée ces immigrants se heurtent à de nombreux obstacles qui en font des chômeurs et des travailleurs sous-employés. Le taux de chômage parmi les récents immigrants est le double de celui que connaissent les Canadiens de naissance. Leur revenu moyen est inférieur de 25 % à celui de ces Canadiens (1).

- Alors que le niveau d'éducation chez les nouveaux s'est augmenté, 43 % d'entre eux travaillaient comme ouvriers non qualifiés en 2001, sans compter ceux qui étaient au chômage. Les détenteurs de diplôme exécutent des tâches peu spécialisées telles que les emplois peu rémunérés du secteur de la restauration, les emplois de chauffeur de taxi et de concierge (1).
- Une recherche a révélé une détérioration de la performance sur le marché du travail des immigrants arrivés depuis les années 90 ainsi que de leurs niveaux de revenu, comparativement à ceux arrivés précédemment.

*« Les nouveaux venus deviennent rapidement une source pour les tâches domestiques et les emplois peu spécialisés qui ne leur offriront jamais des chances d'avancement. »*

*Participant communautaire*

## Incidences

- La pauvreté est la conséquence la plus immédiate et la plus manifeste du chômage et du sous-emploi. En 1985, 25 % des familles immigrées étaient considérées des gens à bas revenu. comparativement à 39 % en 1997. À Edmonton, sur les 26 % des familles tombant dans cette catégorie, 40 % étaient de nouveaux immigrants (3).
- L'économie canadienne perd jusqu'à 2,4 milliards de dollars parce que les compétences des immigrants sont sous utilisées et jusqu'à 12, 6 milliards de dollars parce qu'ils sont sous-rémunérés (5).
- Les obstacles qu'on rencontré les immigrants récents sont la faiblesse de l'économie dans le milieu des années 90, la maîtrise insuffisante de la langue, la discrimination, la compétition acharnée que leur livrent les Canadiens de naissance hautement qualifiés, le manque d'information, de reconnaissance des titres et des compétences acquis à l'étranger, de programmes de préparation à l'emploi, d'antécédents professionnels au Canada et de réseaux de soutien canadiens (2). Plus longtemps l'immigré reste éloigné de sa profession, plus il est difficile pour lui d'y revenir.
- L'évaluation des titres étrangers est directement liée à la race. Si de telles difficultés perdurent, la détérioration des perspectives économiques et sociales pourrait créer le spectre d'une sous-classe fondée sur la race, l'ethnicité et la religion (6).
- Le haut statut social et économique est associé à une meilleure santé et semble être le plus important déterminant de la santé. Le chômage, le sous-emploi, des environnements de travail stressants ou insalubres sont des causes de mauvaise santé (5).
- Les nouvelles famille d'immigrants sont à risque, car elles ont peu d'accès au marché du travail, vivent dans l'instabilité et sont peu intégrées, tandis que les services sont peu adaptés. Elles sont plus susceptibles de vivre des conflits, de perdre l'estime de soi et d'éprouver un sentiment accru de

*« Notre milieu de travail est stressant en raison de la surcharge de travail et dangereux pour la santé. »*

*Participant communautaire*

désespoir au sujet de chances futures. Les jeunes immigrants qui vivent de telles situations se sentent détachés de leurs parents, de leur communauté d'origine et du pays dans lequel ils vivent maintenant (6).

#### **D. Initiatives en cours**

##### GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Les programmes de Patrimoine canadien favorisent la compréhension interculturelle et luttent contre le 4acisme.
- Citoyenneté et Immigration appuie les services d'installation à l'aide de ses deux programmes : *Formation linguistique des nouveaux arrivants*, qui enseigne l'une des deux langues officielles et le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI), qui facilite l'adaptation des nouveaux arrivants aux institutions du Canada ainsi que leur établissement dans la société canadienne.
- Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement a promis de se pencher sur les obstacles à l'emploi et la validation des titres obtenus à l'étranger. En juin 2003, Dennis Coderre, ministre de l'Immigration, a rencontré tous ses homologues provinciaux et leur a présenté cette question comme une priorité.
- La Stratégie canadienne d'innovation de Ressources humaines et Développement Canada préconise une approche intégrée et transparente à la reconnaissance des diplômes étrangers, appuie l'intégration des immigrants au marché du travail et est en faveur d'une aide à la réalisation de leur plein potentiel à long terme (6).
- Le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada, Denis Coderre, a proposé que l'on encourage de nombreux nouveaux arrivants à s'établir ailleurs qu'à Toronto, Montréal et Vancouver. Le débat controversé au sujet des politiques proposées a trait au bien-être de ces personnes. D'une part, elles pourraient trouver l'intégration plus facile dans les communautés où vivent de petits groupes ethnoculturels, d'autre part, les ressources d'établissement pourraient n'être pas suffisantes pour certaines d'entre elles. (6)

##### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

- L'Ontario et le Manitoba sont des chefs de file concernant la question des professionnels formés à l'étranger. Ces provinces administrent un programme de désignation, qu'ils utilisent pour déterminer les immigrants qu'ils souhaitent voir s'établir dans une région donnée. Le Manitoba assortit les employeurs à des étrangers qualifiés. Cette stratégie a eu pour résultat une augmentation du taux de rétention et d'établissement à Winnipeg. L'Alberta a aussi un tel programme en place, mais sa portée est limitée.

- Alberta Learning a nommé une équipe de transition pour se pencher sur la question des compétences professionnelles acquises à l'étranger à la suite de la rencontre que le Ministre fédéral, M. Coderre, avait eue avec Lyle Oberg en mai 2003.

#### ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

- De nombreuses municipalités appartiennent à la Fédération des municipalités canadiennes, qui a entrepris plusieurs initiatives, dont un plan de travail visant : à promouvoir l'harmonie entre les races et l'acceptation de la diversité culturelle ainsi qu'à faire mieux comprendre le rapport entre l'immigration et les administrations municipales sur le plan de la reconnaissance des besoins des nouveaux arrivants. Les résultats préliminaires comprennent des recherches sur le logement à prix abordable, les soins de santé, l'éducation et les services d'établissement.
- La Ville d'Edmonton a lancé une initiative de coordination entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales concernant la prestation de services d'établissement, la formation linguistique et les ressources culturelles, par exemple des partenariats relativement à des projets concernant les loisirs.

#### ONG

- En Alberta, l'Association médicale canadienne a introduit des changements relatifs aux médecins formés à l'étranger.
- Catholic Social Services gère le programme LARCC ((Language Assessment, Referral and Counselling Centre) à l'intention des nouveaux arrivants qui sont au niveau 4 du CLIC (cours de langue pour les immigrants au Canada) ou à un niveau inférieur dans la maîtrise de cette langue) et le programme LVA (évaluation de l'anglais professionnel) pour tous les autres immigrants et réfugiés admissibles au CLIC). Il s'agit de deux services centralisés d'évaluation et d'orientation. Catholic Social Services offre des conseils sur les professions.
- Catholic Social Services et l'Edmonton Mennonite Centre for Newcomers (EMCN) continue de faire pression en faveur d'une norme nationale de validation de l'expérience professionnelle des étrangers et de l'adaptation de ces derniers au contexte canadien.
- EMCN administre un programme à l'intention des ingénieurs qui leur permet d'obtenir la reconnaissance de leurs compétences techniques; ces derniers ont également formé leur propre association.
- L'Alberta Network of Immigrant Women a réalisé trois projets sur les professionnels formés à l'étranger, qui ont attiré l'attention du gouvernement fédéral, et il a des liens avec le Network of Foreign Trained Professionals
- Le Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration a étudié la question de la situation de ces professionnels au

Canada. Par exemple, on offre aux médecins venus de l'étranger un cours accéléré en soins infirmiers.

### E. ACTION COMMUNAUTAIRE

- Accroître les activités d'information des nouveaux arrivants au sujet de leurs droits et responsabilités.
- Faire campagne auprès des associations professionnelles pour la reconnaissance des titres étrangers.

### F. PROGRAMMES ET SERVICES

- Créer un programme *Embauchez un immigrant* visant les secteurs des affaires et des organisations à but non lucratif à l'intention des nouveaux arrivants, afin qu'ils puissent acquérir une expérience canadienne dans des professions données.
- Établir un CALS axé sur les professions et ouvrir l'accès des immigrants à des possibilités d'emploi au Canada dans le domaine souhaité.
- Améliorer le processus de l'International Qualification Assessment Service relatif à la validation des études faites à l'étranger en vue de l'obtention des équivalences canadiennes. En outre, il faudra faire pression auprès des associations professionnelles afin qu'elles examinent et améliorent la manière d'évaluer leurs homologues venues de l'étranger.

*« Nous proposons d'offrir aux nouveaux immigrants des chances de perfectionnement dans leur domaine adapté au milieu de travail canadien avant leur arrivée dans le pays.. Une telle formation et la connaissance du milieu pourraient aider ces personnes à se réorienter une fois sur place. »*

*Participant communautaire*

### QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES INITIATIVES D'ORIENTATION

- Étendre aux secteurs des affaires et des organisations à but non lucratif les initiatives sur l'équité en matière d'emploi (telles que l'action positive).
- Accroître le salaire minimum en Alberta.
- Élaborer des normes nationales sur les études et les professions pour la validation des titres étrangers.

#### Sources :

- 1 Statistique Canada. *Recensement 2001 : Population des immigrants*. Statistique Canada, 2003.
- 2 Metropolis. Série de conversation 8 : *Reconnaissance professionnelle des immigrants et emploi dans la fonction publique fédérale*. Commission de la fonction publique du Canada, 2003.

- 3 Plan social d'Edmonton. *Population Groups: New Canadians*. Services communautaires de la Ville d'Edmonton, 2001.
- 4 Reitz, J, *Immigrant Skill Utilization in the Canadian Labour Market: Implications of Human Capital Research*. Université de Toronto, 2002.
- 5 Santé Canada. La santé de la population. *Les déterminants de la santé*. Santé Canada, 2003.
- 6 Omidvar, Ratna et Ted Richmond *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*. La Fondation Laidlaw, 2003.

## Note d'information sur la politique

Le Canada accueille plus d'immigrants que tout autre pays du monde. En raison de la croissance de l'immigration, 5,4 millions de personnes nées à l'étranger y vivent maintenant, soit 18,4 % de la population totale du pays (6). Les minorités visibles, la plupart d'origine non européenne, représentent le quart du nombre des immigrants (6). Ce portrait ethnoculturel révèle l'existence d'une population aux besoins, aux capacités et aux aspirations divers. La santé et le bien-être sont au centre de ces aspirations. La Coalition multiculturelle est une initiative de 12 communautés ethnoculturelles d'Edmonton. Elle est financée par Santé Canada par le biais de son Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISB) et appuyée par la coopérative Multicultural Health Brokers. Depuis septembre 2002, un total de 120 communautés ont participé à 36 ateliers sur la politique d'éducation. Quatre questions prioritaires ont été déterminées par les participants communautaires comme étant des déterminants majeurs de la santé des minorités ethniques. Ce sont : l'accès inégal et approprié à l'emploi pour les professionnels et les travailleurs formés à l'étranger; l'accès limité à l'éducation pour les nouveaux arrivants et le sous-financement des CALS; l'incapacité d'accéder à des services de santé adaptés culturellement et à prix abordable; l'isolement et l'exclusion des minorités ethniques par rapport à la vie civique et politique de la société canadienne. Cette documentation sur les politiques est un condensé des discussions des ateliers communautaires, des recherches et des rapports gouvernementaux.

---

## ACCÈS DES IMMIGRANTS AUX SERVICES DE SANTÉ

### PORTÉE DE LA QUESTION

- L'hypothèse de « l'immigrant en bonne santé », vérifiée Canada et aux États-Unis, renvoie au fait que les nouveaux immigrants jouissent d'une meilleure santé que les Canadiens de naissance lorsqu'ils arrivent dans le pays, mais perdent cet avantage au fil du temps (2).
- Les problèmes de santé chronique, le tabagisme et l'invalidité étaient moins communs chez les immigrants récents (moins de dix ans au Canada) que ceux de longue date (plus de dix ans) (3).
- Le statut socio-économique est l'un des principaux déterminants de la santé; par conséquent la pauvreté qu'ont connue les immigrants explique l'hypothèse de « l'immigrant en bonne santé ». L'aggravation de leur état de santé est due aux obstacles à l'inclusion tels que la langue, le niveau d'études, l'absence de possibilités d'emploi et la discrimination. (4).
- Les immigrants n'utilisent pas les services aussi souvent que les Canadiens de naissance, mais ils ont en fait une perception moins

*« J'obtiens effectivement une allocation de subsistance, mais ma femme et moi ne sommes pas couverts pour les lunettes, les soins dentaires et les médicaments, et il s'agit là d'importantes dépenses. »*  
*Participant communautaire*

- positive de leur santé que les Canadiens de naissance (5). L'état de santé des réfugiés est généralement moins bon que celui des immigrants parce que le processus de leur sélection est beaucoup moins rigoureux (5).
- Les nouveaux arrivants n'utilisent pas assez les services de santé auxquels ils sont admissibles, à cause des obstacles qu'ils rencontrent : crainte de compromettre leurs demandes d'immigration, difficultés linguistiques, soins non appropriés à leur culture, discrimination, racisme et difficulté à comprendre le fonctionnement du système (2).
  - Deux fois plus d'immigrants à bas revenu déclarent que leurs besoins de santé ne pas satisfaits par rapport à ceux à revenu supérieur (6).
  - Des analyses du rapport qualité-prix révèlent que les immigrants contribuent plus en impôt et en productivité qu'ils n'en reçoivent en termes de paiements de transfert gouvernementaux et de ressources en soins de santé (7).
  - Les réfugiés, particulièrement les femmes et les enfants courent un plus grand risque tant en santé générale qu'en santé mentale (2). Les immigrantes de la première génération ont un plus haut niveau de mortalité par suicide que celles nées dans le pays (5).

*«Les obstacles linguistiques empêchent les immigrants chinois d'accéder aux chances d'emploi et aux services de santé. En outre, il existe des différences culturelles, par exemple les habitudes alimentaires distinctes et les croyances dans le rituel consistant à manger quand des gens se meurent.»*

*Participant communautaire*

## INCIDENCES

- Les maladies mentales au Canada coûtent au pays environ 4,7 millions de dollars par an directement et 3,2 millions indirectement (8).
- L'intégration sociale des nouveaux arrivants peut être un processus malsain qui peut conduire au stress, à la dépression et à d'autres problèmes de santé (5).
- Les problèmes de santé mentale parmi les immigrants sont dus aux attitudes négatives à leur endroit, à l'éloignement du milieu familial et de la communauté, à l'incapacité de parler l'anglais ou le français, au sous-emploi, au fait d'être à un âge avancé ou un adolescent au moment de l'immigration ou d'être une femme originaire d'un pays où les rôles des hommes et des femmes sont différents de ceux du Canada (5). En outre, les immigrants et les réfugiés vivent des situations dramatiques avant l'immigration et pourraient également perdre un peu de leur statut après l'immigration et souffrir du peu de soutien qu'ils reçoivent de la part de leur communauté ethnoculturelle (8).

*«Il y a un manque de services et de soutien pour les gens qui souffrent de maladie mentale, et ce sont de ces soins dont ils ont le plus souvent besoin quand les immigrants arrivent dans le pays.»*

*Participant communautaire*

- « De nombreux immigrants et réfugiés basement rémunérés n'ont pas de famille, aucun soutien de leur communauté dans le nouveau pays et se sentent tout à fait isolés et seuls. » (9). Disposer d'un réseau de soutien est très déterminant pour la santé de quelqu'un.
- Les jeunes arrivants sont deux fois plus susceptibles de souffrir d'une dépression que ceux qui ont plus de 35 ans. Ces jeunes ont des problèmes d'identité au moment de la migration. Le taux de suicide parmi eux est un signe de leur détresse et de leur vulnérabilité (8).
- Les personnes qui ont des problèmes de santé mentale peuvent hésiter à rechercher de l'aide, en raison de la stigmatisation associée aux maladies mentales et des obstacles linguistiques culturels (8). La discrimination peut être aussi un facteur négatif pour la santé. En 1994, on estimait à 60 000 le nombre de crimes motivés par la haine, dont les 84 % étaient perpétrés contre des minorités raciales ou religieuses (5).
- Les immigrants et les réfugiés sont surreprésentés dans les professions à haut risque telles que la fabrication et la construction (5).

## **INITIATIVES EN COURS**

### GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- La Loi sur la santé du Canada a été votée afin de donner une égale priorité à l'accès aux services de santé, que l'on estimait être un principal déterminant en matière de santé (2).
- Le Canada a répondu à certains besoins d'accès aux soins pour les réfugiés et les demandeurs d'asile (qui sont exclus de la Loi sur la santé du Canada) par le biais du Programme de santé intérimaire du gouvernement fédéral. Ce programme contient encore des obstacles en raison des retards dans le processus d'immigration, de la limitation de la couverture aux services essentiels, des erreurs dans les formulaires remplis (2) et des lourdes charges administratives des prestataires de services.
- La commission Romanov recommande d'aborder « les besoins de santé des Canadiens », notamment ceux des nouveaux arrivants, qui comprennent ceux des divers groupes, notamment les besoins de divers groupes de Canadiens, dont les nouveaux arrivants et les minorités visibles.
- Les déterminants de la santé déclarés par Santé Canada sont l'expression d'un point de vue holistique du bien-être. Ils reconnaissent la culture, l'emploi, l'inclusion sociale et l'éducation comme étant des déterminants particulièrement importants de la santé de la population des immigrants, ce qui a donné lieu à la promotion des compétences culturelles dans la prestation des services et dans l'accès à ces services.
- Le projet Metropolis a réuni les décideurs des trois niveaux de gouvernement, les ONG et les chercheurs, afin d'examiner l'incidence de l'immigration sur les principales villes du Canada.

- Le Multilingual-Health-Education Network fondé par Santé Canada et Patrimoine canadien améliore l'accès, en mettant à la disposition du public des documents traduits faciles à se procurer.

#### GOUVERNEMENT PROVINCIAL

- La Loi sur la santé du Canada garantit l'accès aux hôpitaux et aux services d'un médecin (10). Chaque province détermine les services de santé qui sont couverts, et cela varie en fonction de la catégorie d'immigrant.
- L'Alberta Public Health Association (APHA) a approuvé en 2003 la Résolution 4, qui préconise la fourniture d'information de santé standard ou exigée par la loi aux Albertains non anglophones. Les Regional Health Authorities et l'Alberta Health and Wellness doivent collaborer avec l'APHA pour faire en sorte qu'il y ait « un accès égal à des documents qui soient d'actualité, précis et explicables » pour les minorités ne parlant pas l'anglais » (11).

#### ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

- De nombreux hôpitaux canadiens respectent la diversité en réglant les questions d'accès, par exemple en recourant aux services d'un interprète et d'employés bilingues ainsi qu'en fournissant l'information sur la santé dans la langue vernaculaire.

#### ONG

- L'Association canadienne pour la santé mentale est une coalition de consommateurs, de familles et d'organisations professionnelles et communautaires. Elle travaille à la mise en œuvre d'une stratégie sur la maladie mentale et la santé et cherche à s'assurer qu'on en fait une priorité fédérale. Sa stratégie nationale de l'an 2000 se concentre sur la sensibilisation à l'éducation publique aussi bien qu'un cadre stratégique national.
- En 1998, le Conseil canadien pour les réfugiés a publié *Best Settlement Practices*, des lignes directrices pour administrer les meilleurs soins. Les valeurs essentielles sont l'accès, l'inclusion, l'habilitation, les services définis par les usagers, l'holisme, le respect, la sensibilité culturelle, le développement communautaire, la collaboration, la responsabilité, ainsi qu'une insistance sur des changements positifs et la fiabilité.

#### **ACTION COMMUNAUTAIRE**

- Collaboration avec les organismes d'installation et les groupes ethnoculturels afin d'inclure les nouveaux arrivants dans le système de soins médicaux du Canada.
- Sensibilisation à l'égard des changements à introduire dans les services de santé aux immigrants et aux réfugiés.

*« La privatisation des soins de santé préoccupe les immigrants. Que leur arriverait-il si ce projet se concrétisait? Travaillons à l'empêcher. »*

*Participant communautaire*

- Ouverture d'un dialogue avec les prestataires de services et les institutions en vue de leur faire mieux comprendre les questions culturelles qui ont une influence sur la santé.
- Collaboration avec d'autres groupes afin de prévenir la privatisation des soins de santé.

## PROGRAMMES ET SERVICES

- Mettre en place de nouveaux programmes pour les minorités ethniques gérés par un ministère distinct.
- Accroître la couverture-santé pour y inclure les soins dentaires, de la vue, etc.
- Accroître le nombre des professionnels de la santé du système de soins de santé parmi les minorités.
- Inclure des services et une formation culturellement sensibles dans les programmes d'études des professionnels de la santé.
- Accroître les services d'interprétation et de traduction.
- Fournir des possibilités de recherche aux chercheurs minoritaires.
- Accroître les recherches et les interactions entre les différentes cultures et ethnies et déterminer d'autres déterminants de la santé.
- Accroître les recherches sur la contribution des prestataires de soins de santé formés à l'étranger à l'expérience en immigration et aux soins de santé (Metropolis : Immigrants et santé).

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

- Élaborer et mettre en œuvre des normes fédérales pour des soins de santé adaptés à la culture et à la langue.
- Examiner les principes sur lesquels se fondent les politiques de soins de santé, afin de reconnaître les compétences culturelles et de garantir l'équité.
- Examiner la manière dont la privatisation pourrait toucher les nouveaux arrivants.
- Promouvoir et mettre en œuvre des initiatives d'orientation pour se pencher sur les déterminants de la santé.

*« Les soins de santé universels devraient être adaptés aux besoins des minorités ethniques. Ils devraient être accessibles à un coût abordable et être sensibles à la culture des immigrants et des réfugiés et fournis dans un cadre holistique où les autres questions connexes ne sont pas ignorées. Par exemple, les pratiques de guérison alternatives devraient en faire partie.. »*

*Participant communautaire*

## Sources

- 1 Statistique Canada. *Recensement 2001 : Population des immigrants*. Statistique Canada. Statistique Canada, 2003.
- 2 Gagnon, Anita. *La réceptivité du système canadien des soins de santé à l'égard des nouveaux arrivants*. La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, 2002
- 3 Chen et collaborateurs, 1996, dans le document *Recherche sur l'immigration et la santé au Canada : Un aperçu* de Santé Canada. Santé Canada, 1999. Hyman, Ilene. *Série de documents de travail sur la santé : Immigration et santé*.
- 4 Metropolis : *Santé des immigrants*. Santé Canada, 2001.
- 5 Chen, Ng, et Wilkins, 1996, dans le document de Santé Canada *Recherche sur l'immigration et la santé au Canada : Un aperçu*. Santé Canada, 1999.
- 6 Asch et Waitzkin 1992 dans le document de Santé Canada *Recherche sur l'immigration et la santé au Canada : Un aperçu*. Santé Canada, 1999.
- 7 Association canadienne pour la santé mentale, document d'information sur le projet *Les citoyens pour la santé mentale*. 2003
- 8 Martin Spigelman Research Associates, Metropolis : Immigrants et santé
- 9 Romanov, Roy. *Guidé par nos valeurs : L'avenir des soins de santé au Canada*. La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, 2002.
- 10 Alberta Public Health Association. *Alberta Public Health Association Resolution 4*. 2003.

## Note d'information sur les politiques

Le Canada accueille plus d'immigrants que tout autre pays du monde. En raison de la croissance de l'immigration, 5,4 millions de personnes nées à l'étranger y vivent maintenant, soit 18,4 % de la population totale du pays (6). Les minorités visibles, la plupart d'origine non européenne, représentent le quart du nombre des immigrants (6). Ce portrait ethnoculturel révèle l'existence d'une population aux besoins, aux capacités et aux aspirations divers. La santé et le bien-être sont au centre de ces aspirations. La Coalition multiculturelle est une initiative de 12 communautés ethnoculturelles d'Edmonton. Elle est financée par Santé Canada par le biais de son Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISB) et appuyée par la coopérative Multicultural Health Brokers. Depuis septembre 2002, un total de 120 communautés ont participé à 36 ateliers sur la politique d'éducation. Quatre questions prioritaires ont été déterminées par les participants communautaires comme étant des déterminants majeurs de la santé des minorités ethniques. Ce sont : l'accès inégal et approprié à l'emploi pour les professionnels et les travailleurs formés à l'étranger; l'accès limité à l'éducation pour les nouveaux arrivants et le sous-financement des CALS; l'incapacité d'accéder à des services de santé adaptés culturellement et à prix abordable; l'isolement et l'exclusion des minorités ethniques par rapport à la vie civique et politique de la société canadienne. Cette documentation sur les politiques est un condensé des discussions des ateliers communautaires, des recherches et des rapports gouvernementaux.

## L'EXCLUSION ET L'ISOLEMENT DES COMMUNAUTÉS

### PORTÉE DE LA QUESTION

- Le Canada abrite plus de 4 millions de personnes qui se déclarent comme des minorités visibles, soit 13,4 % de la population totale (1).
- La population des minorités visibles connaît une croissance six fois supérieure à celle de la population totale. Entre 1996 et 2001, celle-ci s'est accrue de 4 % seulement, comparativement à 25 % pour ces minorités (1).
- Les minorités visibles courent un plus grand risque de voir se perpétuer leur pauvreté que les autres groupes non minoritaires (2).  
Les immigrants d'aujourd'hui font face à de plus grandes difficultés d'adaptation que ceux arrivés depuis de nombreuses années. Ils

*« Les Africains ont toujours été considérés comme des criminels et des drogués, traités de tous les noms à connotation négative qui ignorent leurs bons côtés. Comme toute autre minorité aussi menacée et que l'on a convaincue de ne jamais aboutir à rien, l'Africain trouvera difficilement ses chances pour espérer de changer sa condition. »*

*Participant communautaire*

- connaissent un haut niveau de pauvreté, ont moins d'accès au logement et à des emplois spécialisés. La discrimination raciale, les obstacles professionnels et linguistiques aggravent leur situation (3).
- À Edmonton, des 26 % des familles qui tombent dans la catégorie des bas revenus, 40 % étaient de récents immigrants (4).
  - Une cause majeure de bas revenu est la sous-utilisation des compétences des immigrants sur le marché du travail (2).
  - Le soutien à l'intégration des nouveaux arrivants se concentre sur le court

terme. Les rôles et responsabilités des gouvernements fédéral et des provinces ainsi que ceux des administrations municipales ne sont pas clairs (3).

## INCIDENCES

- Les minorités sont exclues de la société. Les facteurs qui favorisent cette exclusion sont le processus d'immigration, le manque d'accès aux services et la discrimination (2).
- Il existe une tendance alarmante : Ceux qui sont pauvres sont vraisemblablement des immigrants. Il y a une forte corrélation entre le statut du récent immigrant et la pauvreté (2).
- Quand les gens vivent dans des quartiers où sévit la grande pauvreté, ils sont plus susceptibles de vivre des conflits familiaux, ont peu d'estime de soi et sont peu optimistes pour l'avenir. Les jeunes immigrants qui grandissent dans ces circonstances se sentent détachés de leurs parents, de leur pays d'origine et du pays dans lequel ils vivent maintenant (2).
- Un statut socio-économique élevé semble être le déterminant le plus important de la santé chez les immigrants (5).
- La participation civique et politique des minorités visibles est faible.

## INITIATIVES EN COURS

### GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Le gouvernement fédéral intervient principalement dans les étapes préliminaires de l'installation : orientation, accueil, formation linguistique des adultes, conseil sur l'installation, préparation à l'entrée sur le marché du travail et l'orientation vers d'autres services.
- Le programme *Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux* procure des fonds aux gouvernements provinciaux pour la santé et l'assistance sociale.

« Une grande partie de cette population ne participe pas, ou le fait très peu, aux activités sociales. L'isolement social est très commun. »

Participant communautaire

- Les services d'installation sont fournis par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). CIC offre deux programmes : 1. Le Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), qui fournit une formation linguistique dans l'une des langues officielles et le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI).
- Les fonds sont versés directement aux organisations locales non gouvernementales, qui fournissent des services aux nouveaux arrivants. Ces services ne sont pas accessibles à un demandeur du statut de réfugié, à un immigrant reçu s'il a été au Canada pendant plus de trois ans ou s'il est devenu un citoyen.
- Le financement n'est pas destiné à appuyer des processus à long terme comme les initiatives de développement communautaire, les programmes d'accès au logement, aux services de santé et aux services sociaux ou les programmes de perfectionnement professionnel.
- Dans les années 90, le ministère du Patrimoine canadien a réorienté ses activités pour se préoccuper des questions de discrimination et promouvoir la compréhension interculturelle.
- Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement a promis de se pencher sur les obstacles à l'emploi et la validation des titres obtenus à l'étranger.
- Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, a proposé que les immigrants s'installent dans les petites villes. Il s'agit d'un débat controversé. Cette stratégie pourrait être avantageuse pour celles-ci sur le plan économique, mais si elles n'ont pas les ressources nécessaires pour faciliter l'intégration, la stratégie pourrait aboutir à l'exclusion de ces personnes (2).

#### GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

- Les gouvernements provinciaux sont entrain de signer un accord avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir plus de pouvoir dans la sélection des nouveaux arrivants et la prestation des services d'établissement. Cet accord garantit généralement le financement des services qui sont similaires à ceux offerts par le gouvernement fédéral (l'Alberta ne signera pas un tel accord).

#### **Administrations municipales**

- Le rôle des administrations municipales dépend de leur indépendance à l'égard des services que les provinces les autorisent à fournir et de la nature de ces services. Habituellement, les municipalités sont responsables de l'urbanisme, du logement, des transports publics, des infrastructures et des activités culturelles (3).
- Ainsi, alors que les services municipaux doivent s'adapter en fonction de la croissance des populations d'immigrants, les municipalités n'ont aucune marge de manoeuvre en ce qui a trait aux fonds que procure l'impôt foncier. Pour faire face à ces besoins, elles doivent rechercher des

- accords précis avec les provinces relativement au financement des programmes et services visés (3).
- Les municipalités demandent un « nouveau marché » avec les provinces et le gouvernement fédéral; elles demandent un accroissement des ressources d'immigration et d'établissement et plus de pouvoir d'intervention en matière de politique (6).
  - Le niveau de pouvoir des administrations municipales sur les questions d'immigration et d'établissement dépendra également de la mobilisation politique des immigrants et des réfugiés, qui représentent maintenant une grande partie de la population des grandes villes (3).
  - La fédération canadienne des municipalités encourage les membres à mieux comprendre les besoins des nouveaux arrivants et à mettre en place des mesures municipales et des programmes en vue de favoriser l'acceptation de la diversité culturelle. Les résultats préliminaires comprennent des initiatives sur le logement à prix abordable, les soins de santé, l'éducation et les services d'installation.
  - La Ville d'Edmonton reconnaît l'importance de l'inclusion et de la cohésion sociales pour l'équité et le bien-être. La prestation des services d'établissement doit être bien coordonnée. Les initiatives courantes incluent la création d'une équipe d'animation sur la diversité qui travaillera à l'accessibilité des programmes et des installations municipaux pour les personnes désavantagées à besoins spéciaux et les communautés autochtones et ethniques.
  - En 1999, le Comité sur les relations interraciales et la compréhension interculturelle a pris contact avec les membres du Conseil municipal de Calgary pour demander que la Ville mobilise la communauté à fin de se pencher sur les questions des minorités. Celle-ci a constitué un groupe de travail concernant l'élaboration d'une stratégie visant à prendre en compte les expériences vécues par les minorités visibles et les obstacles qu'elles rencontrent.

## ONG

- Les associations ethnoculturelles et les ONG répondent toutes les deux aux besoins et préoccupations en matière d'établissement et d'intégration des immigrants.
- Le financement accordé par les gouvernements fédéral et provinciaux est surtout destiné aux grandes ONG qui fournissent des services à de nombreux groupes ethnoculturels en fonction de critères territoriaux plutôt qu'ethnoculturels.
- Les ONG ont connu des coupes dans le financement gouvernemental durant la dernière décennie (2, 3).
- Les ONG reçoivent des fonds pour des projets particuliers plutôt qu'un financement de base, ce qui diminue les ressources et le temps qu'on peut consacrer à la prestation des services (2,3).

- À long terme, les nouveaux arrivants s'efforcent de devenir des participants égaux à la vie économique, culturelle et politique du Canada (2).
- La persistance du chômage, des bas revenus et de la pauvreté chez les immigrants révèle une incongruité entre les politiques de sélection et les politiques d'intégration (2).

## ACTION COMMUNAUTAIRE

- Accroître la capacité des immigrants à pouvoir s'exprimer clairement sur les questions qui les touchent et à saisir chaque occasion de le faire.
- Mettre en contact les différentes communautés ethnoculturelles afin qu'elles travaillent à la définition d'une vision et d'objectifs communs.
- Créer des centres de soutien et de services dans les communautés ethnoculturelles.
- Informer les membres des communautés culturelles de leurs droits et responsabilités.

## PROGRAMMES SERVICES

- Créer des programmes de transition à long terme pour les nouveaux arrivants, avec participation accrue des gouvernements provinciaux et des administrations municipales, et inclure la diversité dans leur processus de planification.
- Accroître les ressources accordées aux organisations bénévoles afin de promouvoir la participation civique des minorités.
- Surveiller avec vigilance les activités motivées par la haine et les activités criminelles.
- Établir des procédures de règlement des plaintes qui soient accessibles et impartiales, et accélérer les enquêtes.

*« Nous recommandons :*

- ☿ *L'application des politiques actuelles afin d'éliminer la discrimination en imposant les amendes prévues par la loi.*
  - ☿ *Un usage accru des organes de communication appropriés du gouvernement pour lutter contre la discrimination raciale.*
  - ☿ *La réduction des inégalités sociales entre les Canadiens ordinaires et les minorités ethniques.»*
- Participant communautaire*

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

- Inclure un cadre d'inclusion sociale dans les politiques d'établissement, d'intégration et de santé ainsi que des politiques sociales.
- Accroître les programmes de soutien du revenu pour tous.
- Améliorer la planification, la coordination et la distribution des ressources destinées à l'établissement et à l'intégration des immigrants, notamment en définissant clairement les rôles et les responsabilités.

## Sources

- 1 Statistique Canada. *Recensement 2001 : Population des immigrants* Statistique Canada, 2003.
- 2 Omidvar, Ratna and Ted Richmond *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*. La Fondation Laidlaw, 2003.
- 3 Papillon, Martin. Discussion Paper F/27: *Immigration, Diversity and Social Inclusion in Canada's Cities*. Canadian Policy Research Networks, Inc., 2003.
- 4 Edmonton Social Plan. *Population Groups: New Canadians*. Ville d'Edmonton, Services communautaires, 2001.
- 5 Santé Canada, Santé des populations. *Les Déterminants de la santé*. Santé Canada, 2003.
- 6 Chief Administrator's Office 2001; Commissioner of Community and Neighborhood Services 2001; Omidvar, Ratna and Ted Richmond *Installation des immigrants et inclusion sociale au Canada*. Fondation Laidlaw, 2003.

**Appendice C**  
**Forum de la santé multiculturelle**  
**Programme définitif**

**Une invitation au Forum de la santé multiculturelle**  
**Le samedi 13 septembre 2003**  
**9 h à 15 h**  
**Multipurpose Room**  
**Édifice de la 106<sup>e</sup> Rue**  
**Grant MacEwan College, City Centre Campus**  
**10700-104<sup>e</sup> Avenue**  
**Edmonton (Alberta)**

Bienvenue au Forum de la santé multiculturelle! Nous sommes heureux de vous inviter à cette importante étape de notre parcours ensemble sur le chemin qui nous mènera à une vie heureuse et à un brillant avenir dans notre nouveau pays. Ce forum est organisé par un groupe central constitué de gens résolus appartenant à 12 communautés ethniques, et il est co-présenté par la coopérative Multicultural Health Brokers, en collaboration avec Santé Canada par le biais de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. Nous cherchons à encourager plus de gens à s'exprimer et à partager leur vision relativement aux questions dont nous débattons dans nos discussions communautaires depuis octobre 2002.

**Pourquoi sommes-nous réunis ici?**

Nous voulons lancer notre coalition multiculturelle et solliciter la solidarité de tous ceux, particuliers, organisations et institutions, qui sont résolus à promouvoir notre croissance ainsi que notre bien commun. Nous allons surtout partager nos expériences collectives et ce que nous avons appris au sujet des facteurs déterminants pour la santé des diverses minorités ethniques d'Edmonton. Nous visons principalement à nous rendre visibles en faisant sentir notre présence et à nous unir en vue de lancer une action commune relativement à la résolution des questions qui nous intéressent et d'influer sur la santé et le bien-être de nos familles et de nos communautés.

Nous vous invitons à participer activement aux discussions du forum afin de nous aider à fournir une orientation sur la manière dont nous pouvons collectivement faire campagne en faveur de politiques favorables à l'équité en santé et au bien-être. Nous vous prions de vous inscrire aussitôt que possible pour devenir par conséquent partie prenante dans un important effort d'amélioration de la vie des Canadiens.

## Programme des activités

### Matinée

9 h-9 h 50

#### Inscription et accueil

Café, affichages sur la santé et la culture, musique et prise de contact avec divers participants des communautés

9 h 50-10 h

#### H. Bienvenue

Pourquoi sommes-nous réunis ici?

Présentation du groupe central qui travaille pour toutes les communautés

#### Présentation des invités

- Bienvenue du bureau du Maire -Michael Phair - Conseiller municipal
- Message de soutien de Laurie Blakeman - Députée, Edmonton Centre
- Message de soutien de Hugh MacDonald - Député, Edmonton Gold Bar

10 h -  
10 h 20

#### Présentation de la conférencière principale, l'honorable Anne McLellan, ministre de la Santé

10 h 20 -  
11 h

#### I. Les déterminants de notre santé et de notre bien-être : Les communautés s'expriment et font connaître leur vision

Points essentiels des principales questions qui influent sur la santé des communautés ethniques  
Présentation d'une pièce théâtrale

11 h -  
11 h 10

#### Pause santé

11 h 10 -  
12 h 30

#### Ateliers : Un dialogue sur les questions, la vision et les mesures d'orientation

Les ateliers auront pour but de lancer de vives discussions d'idées et d'opinions et de recueillir des propositions relatives aux initiatives présentées par les membres du groupe central. Il y aura en même temps

quatre ateliers, qui se focaliseront sur les quatre priorités définies au cours des diverses discussions communautaires d'octobre 2002 à mars 2003. Les ateliers ont tous lieu au troisième étage.

#### Atelier1 - Accès à l'emploi

L'accès limité ou inexistant à des possibilités d'emploi convenable pour les professionnels et les travailleurs formés à l'étranger sont cause de difficultés économiques qui souvent conduisent à une mauvaise santé aux résultats imprévisibles. L'atelier invitera les participants à entamer de profondes discussions sur les initiatives d'intervention au niveau de la communauté, des programmes et des politiques.

**Endroit : Salle 6-334**

#### Atelier 2 - Accès à l'éducation

L'accès à l'éducation est un droit garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Cependant, de nombreux immigrants sont encore des marginalisés en ce domaine à cause des obstacles économiques, culturels, sociaux et linguistiques. Cet atelier cherchera à découvrir les difficultés et les combats des immigrants concernant l'accès aux CALS et à présenter des idées sur les initiatives de programme et les politiques aux fins de discussion.

**Endroit : Salle 6-338**

#### Atelier 3 - Accès aux services de santé

Les discussions communautaires sur l'utilisation du système de soins de santé portent sur les obstacles économiques, sociaux et culturels qui barrent l'accès aux services de santé. Des études ont aussi révélé que les minorités ethniques sont en général considérées comme des sous-utilisateurs du système de soins de santé. Cet atelier améliorera notre compréhension de cette question par de vives discussions sur son importance et les initiatives menées au niveau des communautés, des

programmes et des politiques.

**Endroit : Salle 6-342**

Atelier 4 - Exclusion et isolement des communautés

Les préjugés et la discrimination sont des vecteurs de la pauvreté et par conséquent exercent une puissante répercussion sur la capacité des minorités ethniques à participer pleinement à la construction de la société canadienne. Cet atelier cherche à examiner plus profondément les initiatives qui pourraient reprendre les questions qui touchent les minorités ethniques et changer la perception qu'elles ne sont que des sujets « d'intérêts spéciaux » (entre autres). En outre, les discussions aideront à déterminer et à promouvoir des possibilités durables en matière de contribution des minorités ethniques comme membres d'une société canadienne forte.

**Endroit : Salle 6-344**

**Après-midi**

**12 h 30 -  
13 h**

**Lunch (Multipurpose Room)**

**13 h - 15 h**

**Clôture**

Présentation de la conférencière invitée

Observation finale par Marie Mary O'Neill, députée de St. Albert et présidente du Standing Committee on Health and Community Living

Partage des impressions sur les discussions des ateliers

**Célébrations communautaires**

Global Voices

Karilagan Dance Society

Danseurs rwandais

Harmony Dance Group

Danseurs kurdes

Global Hand Drummers

... et autres artistes

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Forum de la santé multiculturelle  
Le samedi 13 septembre 2003  
Multipurpose Room, étage principal, immeuble de la 106<sup>e</sup> Rue  
Grant MacEwan College, City Centre Campus  
10700-104<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton ( Alberta)

NOM :

\_\_\_\_\_

COMMUNAUTÉ \_\_\_\_\_ OU  
ORGANISATION \_\_\_\_\_

ADRESSE

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_  
TÉLÉCOPIEUR \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

VEUILLEZ COCHER L'ATELIER QUI VOUS INTÉRESSE :

\_\_\_\_\_ Atelier 1 - Accès à l'emploi  
\_\_\_\_\_ Atelier 2 - Accès à l'éducation  
\_\_\_\_\_ Atelier 3 - Accès aux soins de santé  
\_\_\_\_\_ Atelier 4 - Exclusion et isolement des communautés

Avez-vous besoin d'un interprète?

\_\_\_\_\_ Oui (Quelle langue? \_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Non

**Veillez soumettre votre demande d'inscription d'ici le 4 septembre 2003  
au plus tard.**

Par la poste : Multicultural Health Brokers Co-op

10867-97e Rue  
Edmonton (Alberta)  
T5H 2M6

Par téléphone : (780) 423-1973

Par télécopieur : (780) 428-2748

Par courriel : [mchb@interbaun.com](mailto:mchb@interbaun.com)